



GLOBEX

RAPPORT ANNUEL 2009

Table des matières

Message aux actionnaires	1
Rapport de gestion	2
Responsabilité des états financiers	21
Rapport des vérificateurs	21
États financiers consolidés.	22
Notes complémentaires aux états financiers consolidés .	26
Renseignements sur la Compagnie	Annexe

Message aux actionnaires

L'exercice 2009 a été difficile. Après avoir été touché par la récession et la baisse des prix des métaux, le cours de l'action de Globex a amorcé une lente remontée, qui se poursuit toujours. Les bas prix des métaux ont précipité la fermeture des mines de deux de nos partenaires, ce qui a eu pour effet de tarir nos flux de redevances. Plusieurs autres projets miniers, comme celui du gisement polymétallique de Rivière Magusi, ont été mis en suspens en raison de l'incapacité de nos partenaires à financer la poursuite des travaux.

Enfin, la situation s'est améliorée et continue de le faire. Nyrstar a acquis la mine Mid-Tennessee Zinc et procède à l'accélération de la mise en production, ce qui devrait procurer à Globex un montant substantiel de redevances, pourvu que le prix du zinc demeure supérieur à 0,90 \$ US la livre. Rocmec effectue également des travaux à la mine d'or Russian Kid qui, si elle atteint l'étape de la production, assurera à Globex un flux de rentrées.

First Metals a remboursé la majeure partie de sa dette en émettant des actions et tente de vendre le gisement polymétallique de Rivière Magusi à une autre entreprise, qui voudra vraisemblablement la mettre en production et fournira ainsi un revenu continu de redevances à Globex.

Globex a travaillé d'arrache-pied pour préparer le gisement de talc-magnésite du canton Deloro à la production. La Compagnie a effectué des travaux d'essais métallurgiques et de forage au diamant de grande envergure, qui sont détaillés dans son rapport technique en vertu de la Norme canadienne (NC) 43-101 publié dans le site Web de SEDAR le 2 mars 2010. Elle continue de faire progresser ce projet grâce à l'installation d'une mini-usine pilote au laboratoire de Drinkard Metalox, à Charlotte, en Caroline du Nord.

Nous avons également effectué des travaux au gisement aurifère Ironwood, y compris des essais métallurgiques qui ont révélé des rendements allant jusqu'à 97,5 %.

Nous avons fait quelques acquisitions au cours de l'exercice, notamment la propriété de la mine aurifère Lac Shortt, qui compte plusieurs zones minéralisées contenant des terres rares en plus de l'horizon aurifère, ainsi que le projet aurifère Mackinnon en Nouvelle-Écosse dont les travaux initiaux ont révélé des teneurs en or importantes, tant au flottant que dans la roche en place.

La Compagnie a également fait progresser diverses propriétés en y effectuant des travaux de forage, de géophysique et d'échantillonnage. Tout bien compté, Globex a fait des progrès sur tous les fronts : les options, les redevances, les acquisitions, l'exploration et la découverte, et elle est très optimiste quant à ce que lui réserve l'exercice 2010.

Rapport de gestion

LA NOTICE ANNUELLE CONTIENT UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES NOMBREUSES PROPRIÉTÉS DÉTENUES PAR LA COMPAGNIE.

Survol

Globex est une compagnie canadienne d'exploration minière en phase de démarrage qui détient un portefeuille imposant de biens miniers qui sont à l'étape initiale ou intermédiaire de l'exploration et de la mise en valeur. De nombreuses propriétés sont explorées activement par Globex ou par des partenaires qui détiennent des options sur ces propriétés. Une propriété à redevances de la Compagnie est actuellement au stade de la production tandis que plusieurs autres projets font l'objet d'un contrôle diligent. La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition et la mise en valeur de propriétés dans le but de leur mise en production éventuelle, en concluant des conventions d'option ou des coparticipations, ou en vendant les propriétés. Les conventions d'option constituent l'une des stratégies qu'utilise Globex pour gérer son important portefeuille minier et conserver sa trésorerie. Ce modèle lui procure des liquidités tout en assurant l'exploration des propriétés et le maintien d'une participation dans une mise en production éventuelle. Le terme « option », tel qu'il est utilisé dans le contexte des propriétés de Globex, s'entend comme suit : en échange d'un certain nombre de paiements annuels en trésorerie ou en actions, ou les deux, et d'un engagement budgétaire annuel de travaux sur la propriété, Globex accorde au titulaire de l'option le droit d'acquérir une participation dans la propriété à laquelle se rattache l'option. Une convention type est conclue pour de nombreuses années et comporte des paiements et des engagements de travaux d'exploration croissants annuels. En général, le titulaire de l'option doit respecter toutes les modalités de la convention avant de pouvoir acquérir les droits rattachés à l'option. Le contrat d'option est automatiquement résilié en cas de manquement à un seul paiement ou à un engagement annuel de travaux. Lorsque toutes les modalités de la convention d'option sont satisfaites, Globex conserve une redevance brute de métaux (RBM) ou un autre intérêt passif dans la propriété. Les ventes pures et simples de biens peuvent aussi comprendre des paiements en espèces ou en actions, ou les deux, et une certaine forme de droits de redevance qui sont payables lorsque les projets atteignent l'étape de la production commerciale.

Les actions d'Entreprises minières Globex inc. sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole GMX, aux Bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Berlin et Xetra, en Europe, sous le symbole G1M, et sur le OTCQX International aux États-Unis, sous le symbole GLBXF.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris toute information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Compagnie et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement de la Compagnie dans l'avenir, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Compagnie n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

Conjoncture économique

En conséquence de 2008, les marchés financiers mondiaux sont demeurés instables en 2009 et de nombreuses institutions financières ont fait preuve d'une très grande prudence dans leurs activités de financement. Malgré cette tendance mondiale, les financements de l'exploration pendant 2009 ont diminué relativement moins au Canada qu'à l'étranger et pendant la seconde moitié de l'exercice considéré, un certain nombre de financements de l'exploration ont été annoncés et menés à bonne fin. Le récent affermissement des prix des marchandises a créé un intérêt supplémentaire pour le financement de projets d'exploration intéressants. À long terme, la Compagnie croit qu'une croissance économique mondiale soutenue dépend de la consommation de matières premières, y compris des métaux et des minéraux industriels. Malgré ces tendances générales et la consommation continue de matières premières, l'accès au financement et les marchés financiers mondiaux peuvent avoir un effet sur la capacité de la Compagnie d'obtenir dans l'avenir des prêts et d'autres facilités de crédit, à des modalités qui lui sont favorables. Les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et le cours de l'action de Globex pourraient souffrir si l'accès aux capitaux continue d'être difficile.

Le secteur des petites sociétés minières comporte nécessairement un risque élevé. Il s'agit d'un secteur historiquement cyclique qui exige une gestion dynamique, mais prudente. Malgré les prédictions voulant qu'il y ait un cycle ascendant inhabituellement long pour les métaux (en raison de la demande élevée, du faible niveau des stocks et des prix élevés), le marché, poussé par les forces économiques réelles susmentionnées, et par la peur, a changé si rapidement que de nombreuses compagnies minières venaient à peine d'atteindre le stade de la production qu'elles ont dû se battre pour survivre ou ont été acculées à la faillite. La perte de revenus de redevance a eu une grande incidence sur la planification à long terme de Globex. En 2009, un certain nombre d'autres petites sociétés minières non cotées en bourse auxquelles Globex a accordé des options sur ses propriétés ont été incapables d'obtenir du financement et ont dû retourner les propriétés. Même si le sentiment sur le marché s'est amélioré, la Compagnie demeure prudente dans sa planification à long terme.

Activités d'exploration et propriétés minières

La Compagnie mène ses activités d'exploration conformément aux normes établies dans les « Exploration Best Practices Guidelines » (les lignes directrices sur les pratiques exemplaires d'exploration minérale) de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM). En vertu de ces normes, une « personne qualifiée » doit prévoir et gérer les programmes d'exploration et s'assurer que les programmes d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité sont conformes aux normes établies dans la Norme canadienne 43-101. Dans le cadre de tous les projets, un géologue détermine les intervalles à échantillonner de la carotte de sondage au diamant et la divise en deux par la suite. Une moitié de l'échantillon est analysée, dans le cas de l'or, par une pyroanalyse standard avec absorption atomique ou finition gravimétrique par un laboratoire d'essai commercial indépendant enregistré. L'autre moitié de l'échantillon de forage est conservée pour information future. Les autres éléments sont analysés selon les pratiques acceptées dans le secteur, soit pour déterminer les signatures géochimiques ou les teneurs commerciales.

Selon la Norme canadienne 43-101, la perte d'un terrain important entraînerait une baisse d'au moins 10 % du cours de l'action de la Compagnie. En ce moment, nous croyons que la perte d'une seule propriété de Globex n'ayant pas déjà fait l'objet d'un rapport NC 43-101 aurait peu ou pas d'effet sur le cours de notre action. La production d'un rapport NC 43-101 prend beaucoup de temps, est dispendieuse et n'est tout simplement pas justifiée pour toutes nos propriétés. Nous produisons ces rapports lorsque nous jugeons qu'il est raisonnable de le faire et les déposerons dans SEDAR.

À l'avenir, lorsque nous discuterons des calculs historiques des ressources de nos propriétés disponibles dans le domaine public, nous mentionnerons la source, l'auteur et la date et, au besoin, une mise en garde à l'effet que :

- une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux qui permettraient de classer les estimations historiques dans les ressources minérales ou les réserves minières actuelles;*
- l'émetteur ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minières actuelles;*
- les estimations historiques ne doivent pas être considérées comme fiables. De plus, leur source et la date de leur établissement doivent être précisées.*

Les dépenses d'exploration ont totalisé 1 924 068 \$ en 2009 (4 177 849 \$ en 2008). Au cours de l'exercice écoulé, Globex a satisfait entièrement à ses engagements de 2008 au titre du financement par actions accréditives qui s'élevaient à 561 039 \$ au 31 décembre 2008. Au 31 décembre 2009, il restait à la Compagnie un engagement de 347 883 \$ au titre du financement par actions accréditives effectué pendant l'exercice écoulé. Les droits sur titre des propriétés minières ont totalisé 68 241 \$ (41 736 \$ en 2008).

Gisement de talc-magnésite de Timmins

En 2009, la Compagnie a consacré plus de la moitié de ses ressources d'exploration au projet de talc-magnésite du canton Deloro, en Ontario. Le projet détenu avec Drinkard Metalox Inc. (10 % Drinkard, 90 % Globex) a progressé grâce à l'exécution de travaux d'essais métallurgiques et minéralogiques ainsi que de forage de confirmation dans le but de préparer un rapport technique NC 43-101 portant sur des ressources exploitables pendant au moins 20 ans.

Jusqu'à ce jour, tous les travaux effectués ont été très encourageants. Nous avons fait des tests à l'échelle réduite en laboratoire et des tests à l'échelle du banc d'essai, et nous apprêtons à commencer un minitest pilote qui devrait se poursuivre pendant environ cinq mois. Ces travaux vont nous aider à vérifier certaines réactions cinétiques pour augmenter proportionnellement le projet tout en produisant suffisamment de produits finaux sur lesquels il sera possible d'effectuer d'autres essais. Les utilisateurs finaux pourront ainsi mener leurs propres études pour confirmer si notre matériau répond à leurs besoins ou les dépasse.

Notre partenaire croit que nous pouvons produire une série de composés de magnésium de haute qualité convenant à de nombreuses utilisations finales, y compris le marché des composés de spécialité. En outre, Bodycote Groupe d'Essais (Exova) a confirmé que les échantillons de pierre concassée et de concentré de talc soumis à ces essais ne contenaient pas de fibres d'amiante. Ce résultat sous-entend que, par ses caractéristiques, notre talc convient non seulement aux industries des plastiques et de la peinture, mais qu'il pourrait aussi satisfaire aux besoins d'autres secteurs industriels.

En 2008, Globex a amorcé un programme de forage de 17 trous totalisant 2 126 mètres, produit une diagraphie des carottes et enregistré la caractérisation visuelle de chaque unité géologique. Au total, 577 carottes représentant des sections continues ont fait l'objet d'une analyse géochimique et ont été envoyées à l'installation d'études minéralogiques avancées de SGS Lakefield Research Limited (SGS) à Lakefield, en Ontario. De plus, SGS a été mandatée pour effectuer des essais de flottation sur un important échantillon de forage composite dans le but de produire des concentrés de talc et de magnésite. Ces travaux sont à présent terminés. Des essais additionnels sur les concentrés ont été effectués et d'autres sont en cours. Encore une fois, les résultats à ce jour demeurent positifs.

Le 10 juillet 2009, la Compagnie a retenu les services de Micon International Limited pour analyser les données de forage et produire un rapport technique NC 43-101 sur la propriété. Le rapport a été publié le 2 mars 2010 et porte le numéro de projet 01541226 dans SEDAR. Il fait état de ressources minérales suffisantes pour assurer une production minérale pendant plus de 20 ans.

La zone couverte par le rapport a été limitée afin de confirmer la présence de ressources minérales exploitables pendant au moins 20 ans. Cependant, les travaux antérieurs de forage et de cartographie et l'examen de la propriété ont montré que les horizons du magnésite et du talc s'étendent bien au-delà de 20 ans et pourraient permettre de poursuivre la production pendant de nombreuses années additionnelles.

Pendant l'exécution des travaux techniques, KPMG Corporate Finance LLC a poursuivi ses démarches pour trouver des utilisateurs finaux ou des sociétés partenaires pour le projet. Elle a ciblé un grand nombre de clients ou partenaires potentiels, a communiqué avec certains d'entre eux et leur a fait signer une entente de confidentialité leur donnant accès à une salle d'information électronique qui a été créée par Globex en collaboration avec Merrill Communications LLC. En outre, plusieurs grandes sociétés ont communiqué directement avec nous parce qu'elles étaient intéressées à ce que nous leur fournissions des produits spéciaux. Des efforts à cet égard sont en cours ainsi que des travaux d'essai pour évaluer notre capacité à produire ces produits spéciaux.

Tout bien compté, nous sommes heureux des progrès réalisés à ce jour, mais ce travail est nettement différent de notre travail régulier qui produit des résultats relativement rapidement et comporte un nombre limité de tests simples, comme l'essai de l'or. Dans ce projet, chaque essai ouvre la voie à d'autres travaux d'essai, apparemment

sans fin. De plus, quoique les résultats soient clairs et nets pour les métallurgistes, les chimistes et autres spécialistes, ils sont généralement complexes pour ceux d'entre nous qui n'ont pas une formation spécialisée. Aussi, étant donné que certains des procédés visés comportent des brevets d'invention ou des secrets industriels, nous sommes limités dans les détails que nous pouvons donner et pouvons seulement dire que les résultats ont été atteints ou dépassent nos attentes, et que les travaux se poursuivent dans le cadre de ce que nous espérons être un projet de niveau international. Pour obtenir de plus amples détails, se reporter à notre communiqué de presse daté du 21 juillet 2009, notre rapport de gestion daté du 30 juin 2009 ainsi que le rapport technique NC 43-101 dans SEDAR et dans notre site Web.

En janvier 2010, la Compagnie a atteint le seuil de dépenses de 1,5 million de dollars US pour le projet Timmins, tel qu'il est défini dans l'entente qu'elle a conclue avec Drinkard Metalox Inc. (DMI) le 23 octobre 2008. Le 5 mars 2010, l'entente a été modifiée et la participation de Globex a augmenté de 75 % à 90 %. En échange, Globex assumera à 100 % les dépenses qui seront engagées dans l'avenir jusqu'au moment où le projet sera essaimé dans un véhicule distinct faisant appel public à l'épargne (se reporter au communiqué de presse du 17 mars 2010).

Projet aurifère Wood Pandora

En coparticipation avec Queenston Mining Inc., nous avons publié un rapport technique NC 43-101 relativement à notre projet Wood Pandora faisant état de ressources totalisant 243 000 tonnes avec une teneur de 17,26 g/t Au (se reporter au communiqué de presse daté du 3 mars 2008). Nous avons aussi commencé des travaux pour déterminer des cibles de forage additionnelles et amorcé un programme de forage limité dans la zone Amm Shaft pour exploiter une section aurifère antérieure de 5,8 g/t Au sur 0,60 m, à un fond de 149,4 à 150,0 m. Le forage a croisé des valeurs aurifères moins élevées sous la section précédente et croisé une structure faillée majeure. Cette zone a été étendue à une section de 3,7 g/t Au sur la longueur d'une carotte de 4,30 m (ayant une largeur réelle estimative de 3,06 m), à un fond de 149,4 à 153,7 m comprenant 7,07 g/t sur 2,10 m (largeur réelle estimative de 1,50 m) à un fond de 149,4 à 151,5 m.

Au cours de l'exercice, diverses entreprises nous ont offert d'examiner nos données et de négocier peut-être une entente. Aucun de ces contacts n'a donné lieu, jusqu'à présent, à la signature d'une entente. Nous examinons actuellement des solutions de rechange pour le minerai d'Ironwood et envisageons d'autres programmes d'exploration de la propriété.

Options

À la fin de l'exercice, Plato Gold Corp. a publié les résultats d'un programme de forage réalisé récemment sur la propriété Nordeau, sur laquelle Plato détient une option de Globex depuis 2006. Les deux premiers trous de forage ont donné des sections minéralisées de 13,34 g/t sur 2,1 mètres, 12,28 g/t sur 6,5 mètres dans le trou de forage NE 09-01, et 9,11 g/t sur 5,6 mètres dans le trou de forage NE 09-02. Les résultats d'autres trous de forage ont été publiés dans un communiqué de presse de Plato daté du 26 janvier 2010.

En Nouvelle-Écosse, le travail sur le terrain s'est poursuivi dans plusieurs de nos propriétés au profit de Corporation NSGold, qui a obtenu une option sur toutes nos propriétés de la Nouvelle-Écosse, y compris la propriété de la mine aurifère Mooseland. Un rapport technique NC 43-101 commandé par NSGold a été terminé en décembre 2009. NSGold a l'intention de faire un appel public à l'épargne, de se procurer des capitaux et de commencer les travaux sur les propriétés d'ici le deuxième trimestre de 2010. Globex recevra des liquidités et des actions de NSGold ainsi qu'une redevance brute de métaux de 4 %.

Dans le cadre de travaux distincts de prospection effectués en Nouvelle-Écosse, Globex a localisé des blocs contenant de l'or minéralisé dont la teneur est aussi élevée que 13,9 g/t Au. On pense que les blocs proviennent de la région. Un sondage limité effectué à proximité des blocs a mis à jour une zone minéralisée de 6 mètres environ de largeur contenant d'importantes valeurs aurifères (se reporter au communiqué de presse du 20 janvier 2010). Globex a jalonné un important bloc de claims dans la région, qui portera désormais le nom de projet MacKinnon. Un programme limité de travaux de creusement a commencé.

À la fin de décembre, la Compagnie a conclu une entente avec Savant Explorations Ltd. pour lui accorder une option sur sa propriété aurifère Parbec (se reporter au communiqué de presse daté du 11 janvier 2010). Un protocole d'entente a également été signé avec un groupe privé relativement à notre participation de 50 % dans la propriété Duquesne Ouest, dans le canton de Duparquet, au Québec, située dans le vaste regroupement de terres

exploité à présent par Clifton Star Resources Inc. et Corporation Minière Osisko. Le groupe privé a l'intention de faire un appel public à l'épargne au moyen d'un organe public existant et dispose d'une option jusqu'au 31 mai 2010 pour atteindre cet objectif (se reporter au communiqué de presse daté du 18 février 2010).

Bull's Eye Exploration, qui possède un certain nombre d'options de Globex, n'a pas semblé en mesure de surmonter ses difficultés financières. Après lui avoir accordé plusieurs prorogations, nous lui avons demandé de nous remettre toutes les propriétés sur lesquelles elle détenait une option, et l'entreprise a accepté.

De même, en 2009, Silver Capital AG n'a pas été capable de faire avancer les travaux sur notre propriété Suffield ni Gold Bullion sur notre propriété cuprifère Jacobie en Colombie Britannique. La propriété Jacobie a été rendue à Globex, qui attend de Silver Capital AG qu'elle lui précise ses plans. La Société aurifère C2C inc. et Processor Mining Resources Inc. nous ont aussi retourné, à notre demande, les propriétés Grandroy, Bateman Bay et Blackcliff, parce qu'elles ne pouvaient pas poursuivre les travaux d'exploration faute de fonds suffisants.

Redevances

À la mine Russian Kid, Corporation minière Rocmec inc. (Rocmec) a terminé un échantillon global de 44 000 tonnes. Les résultats n'ont pas été communiqués, mais Globex a reçu plusieurs petits chèques de redevances. Fait intéressant, Rocmec a acquis 99 claims miniers additionnels contigus à la mine, ce qui laisse supposer un engagement de sa part à étendre le programme de travail. De plus, au quatrième trimestre de 2009, Rocmec a amorcé un programme de forage au site de la mine et annoncé la découverte de premières sections à forte teneur, contenant par exemple 18,96 g/t Au sur 0,9 mètre (se reporter au communiqué de presse de Rocmec daté du 9 décembre 2009). Aussi, le 30 septembre 2009, Rocmec a annoncé la conclusion d'une entente de « prêt participatif » de 6 millions de dollars avec un groupe d'investisseurs du Québec. Globex a avisé Rocmec que cette entente ne respecte peut-être pas les modalités de l'accord conclu par Globex et Rocmec, lequel exige que Globex approuve toute entente résultant en la vente de la propriété. Cette situation nous préoccupe et nous surveillons de près l'opération. Dans un communiqué de presse daté du 2 mars 2010, Rocmec a publié les résultats d'un nouveau calcul de ressources de son rapport NC 43-101 faisant état d'« une augmentation de 80 % des ressources minérales des structures Boucher à son site aurifère de Rocmec 1 ».

Concernant notre propriété Mid-Tennessee Zinc située à Gordonsville, au Tennessee, la compagnie Nyrstar NV a annoncé dans un communiqué de presse daté du 14 septembre 2009 qu'elle avait « amorcé récemment des activités limitées sur le complexe minier de zinc à Gordonsville et nous (Nyrstar NV) avons l'intention d'accélérer progressivement ces activités au cours des six prochains mois ». Ceci est une bonne nouvelle pour les actionnaires de Globex, car Globex conserve une redevance brute de métaux (RBM) de 1 % sur toutes les ventes de zinc entre 0,90 \$ et 1,10 \$ US la livre, et de 1,4 % sur toutes les ventes de zinc supérieures à 1,10 \$ US la livre. À un prix du zinc de 1,03 \$ US la livre, cela veut dire que, selon les taux de production, ce projet pourrait procurer à Globex un produit d'exploitation annuel de plus de un million de dollars.

Les travaux au gisement polymétallique de Rivière Magusi de Globex (Au, Ag, Cu, Zn) sont au point mort pendant que First Metals Inc. tente de mettre de l'ordre dans ses affaires. Une grande partie de sa dette, mais pas la totalité, a été éliminée par l'émission d'actions, mais l'entreprise devra faire encore bien plus avant de pouvoir reprendre les travaux de mise en valeur. L'infrastructure principale demeure intacte, y compris les installations de surface, ainsi que le matériel d'exploitation et de traitement préliminaire. Au début de janvier 2010, la haute direction de First Metals Inc. a été remplacée. Globex a toujours une redevance nette de métaux de 2 % sur la propriété. Un arbitre doit maintenant se prononcer sur l'interprétation du profit net de 10 %.

À la zone no 1 de Lyndhurst, on a effectué une cartographie détaillée et entrepris un échantillonnage plus poussé. Il a été recommandé d'exécuter de plus amples travaux de sondage des morts-terrains afin d'exposer davantage la zone de silicate de cuivre. Ces travaux seront probablement effectués au printemps.

À la propriété des terres rares de Turner Falls, qui fait partie du projet d'uranium, d'or et de terres rares de Hunters Point, d'autres travaux sur place ont été entrepris et ont résulté cette fois en le repérage et l'échantillonnage de la zone minéralisée de Turner Falls. L'échantillonnage de surface a révélé des teneurs élevées anormales de terres rares (se reporter au communiqué de presse daté du 1er février 2010).

En 2009, Globex a entrepris l'exploration de ses propriétés Côté (cuivre et nickel) et Lac Colnet, situées à l'ouest de Rouyn-Noranda. L'échantillonnage en surface a révélé d'importantes teneurs en cuivre et en nickel à la propriété

Côté ainsi que des teneurs en zinc et en or à la propriété Lac Colnet. La cartographie et la géophysique du terrain ont révélé un certain nombre de cibles de forage sur la propriété Lac Colnet.

Des travaux de prospection géophysique ont été menés dans la moitié est de la propriété Tavernier et ont indiqué un grand nombre de cibles de forage. La propriété a fait l'objet de plusieurs campagnes de forage qui ont révélé des zones de minéralisation aurifère, cuprifère et zincifère, et contient encore de nombreuses cibles n'ayant pas fait l'objet d'essais, y compris des extensions de zones minéralisées connues. Nous sommes parvenus à doubler la taille de la propriété en acquérant des claims additionnels.

Nous avons aussi commencé à explorer diverses propriétés de la région de Joutel. Nous laisserons tomber plusieurs propriétés en déchéance, tandis que d'autres seront explorées davantage.

Globex a aussi acquis de nouvelles propriétés, y compris la propriété aurifère Lac Shortt, dans le canton de Gand, et divers claims adjacents. La propriété produisait de l'or lorsque les prix de l'or étaient beaucoup plus bas. Nous devons à présent réévaluer son potentiel aurifère restant. En outre, les travaux d'exploration précédents ont révélé, près de la mine, plusieurs gisements de carbonate à teneur élevée en terres rares.

À la fin de l'exercice, nous attendions la décision d'une entreprise qui nous a manifesté son intérêt à acquérir notre propriété aurifère Bell Mountain au Nevada. En mars 2010, une lettre d'intention a été signée et une entente sera formulée après le contrôle diligent

Globex a amorcé des discussions avec une société pour qu'elle traite le tas de produits pour lixiviation de notre propriété Vulcan Mine dans l'État de Washington. Nous avons pour objectif d'enlever de la propriété un tas de produits totalisant plus ou moins 150 000 tonnes, ce qui nous permettrait de satisfaire à une exigence réglementaire.

Personne qualifiée

Toutes les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par les géologues de la Compagnie, sous la supervision de Jack Stoch, président et chef de la direction, qui est une personne qualifiée en vertu de la NC 43-101.

Résultats d'exploitation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Principales informations annuelles

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Total de l'actif	15 377 831 \$	16 201 306 \$	16 324 219 \$
Passif à court terme	577 276	1 056 026	981 617
Impôts futurs et impôts miniers	2 723 441	2 997 668	700 793
Total des revenus	418 013	3 685 945	1 179 768
Total de dépenses	2 423 749	3 541 145	1 909 201
Bénéfice net (perte nette)	(1 373 576)	(1 130 554)	(898 403)
Bénéfice net (perte nette) par action - de base et dilué	(0,07) \$	(0,06) \$	(0,05) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires			
- de base et dilué	18 740 480	18 059 102	16 932 130

Pour l'exercice 2009, la Compagnie a constaté une perte nette de 1 373 576 \$, contre une perte nette de 1 130 554 \$ pour l'exercice 2008.

Revenus : 418 013 \$ (3 685 945 \$ en 2008), baisse de 3 267 932 \$

La baisse des revenus de 3 267 932 \$ s'explique par la réduction des revenus tirés des options, lesquels sont passés de 3 202 391 \$ en 2008 à 152 500 \$ en 2009, ainsi que par une réduction de 842 447 \$ des revenus tirés des redevances de métaux, qui sont passés de 1 008 194 \$ en 2008 à 165 747 \$ en 2009, principalement par suite de l'arrêt des activités de First Metals Inc. Les revenus tirés des options et des redevances de métaux varient en fonction du succès de nos partenaires.

Le gain à la vente de titres négociables de 37 019 \$ (perte de 717 347 \$ en 2008) résulte de la vente des actions des entreprises suivantes :

	2009	2008
Altai Resources Inc.	- \$	9 255 \$
Corporation minière Rocmec inc.	(7 108)	2 368
First Metals Inc.	79 481	(779 540)
Gold Bullion Development	(5 501)	2 649
Obligation du trésor canadien	20 760	-
Pencari Mining Corporation	-	(7 470)
Plato Gold Corporation	(53 409)	-
Strategic Resource Acquisition Corporation	2 796	55 391
Gain (perte) à la vente de titre négociables	37 019	(717 347)

Par suite de la baisse des taux d'intérêt et des fonds disponibles pour les placements, les intérêts se sont établis à 56 555 \$, en baisse de 112 842 \$ par rapport à 2008.

Dépenses : 2 423 749 \$ (3 541 145 \$ en 2008), baisse de 1 117 396 \$

La baisse de valeur durable sur titres négociables de 118 374 \$ représente la baisse de la valeur marchande de 588 200 actions de Strategic Resource Acquisition Corporation. En 2008, la Compagnie a constaté une perte sur 2 713 018 actions de First Metals Inc. qui a totalisé 1 814 331 \$.

Les dépenses globales, à l'exclusion de la baisse de valeur durable, ont augmenté de 33 % par rapport à 2008. Les principales différences dans les dépenses ont résulté de ce qui suit :

- La dévaluation des dépenses d'exploration reportées de 912 314 \$ (185 143 \$ en 2008), à laquelle s'ajoute

la somme de 727 171 \$ par suite de la réduction de la valeur d'un levé aérien de la région de Joutel qui avait été effectué en 2007 et en 2008, a totalisé 614 445 \$ et l'exploration générale au Québec en 2009 qui a résulté en une diminution de valeur additionnelle de 68 031 \$.

- L'amortissement de 62 304 \$ a augmenté de 733 \$ par rapport à 2008.
- La perte de change s'est établie à 34 088 \$ contre un gain de change de 127 774 \$ en 2008.
- Les frais d'administration de 529 269 \$ (676 817 \$ en 2008) ont baissé de 147 548 \$. Les salaires du personnel administratif ont augmenté de 19 440 \$ en 2009 par rapport à 2008. Les frais engagés pour la rénovation des bureaux et de l'entrepôt ont augmenté de 20 970 \$ par rapport à 2008. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, la Compagnie a réduit ses frais de publicité et de promotion de 94 688 \$ par rapport à l'exercice précédent.
- Les honoraires et services contractuels, qui ont totalisé 555 471 \$ (630 310 \$ en 2008) ont diminué de 74 839 \$, en raison surtout des honoraires versés l'exercice précédent pour des services comptables spéciaux.
- La rémunération et les paiements à base d'actions de 211 929 \$ (300 747 \$ en 2008) ont diminué de 88 818 \$.

Impôts sur les bénéfices et impôts miniers de l'exercice

Au cours de l'exercice, la Compagnie a constaté une économie d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers de 632 160 \$ au titre des écarts temporaires et des éléments non déductibles, alors qu'en 2008, elle avait inscrit une charge de 1 275 354 \$, représentant principalement les cotisations fiscales des exercices précédents, les éléments non déductibles et les avantages fiscaux non comptabilisés auparavant.

Principaux résultats trimestriels

Voici les principaux résultats des huit derniers trimestres :

	2009				2008			
	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^e
Total des revenus	174 299 \$	(48 380) \$	257 065 \$	35 029 \$	(578 392) \$	174 448 \$	693 753 \$	3 396 136 \$
Total des dépenses	1 099 681	360 808	517 058	446 202	2 476 186	290 408	513 043	261 508
Bénéfice net (perte nette)	(544 276)	(319 952)	(221 458)	(287 890)	(3 352 001)	(81 145)	118 013	2 184 579
Bénéfice net (perte nette) par action - de base et dilué	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,02)	(0,18)	-	0,01	0,11

Note : T3 2008 redressé

Comparaison des résultats des 4^e trimestres de 2009 et 2008 :

La Compagnie a déclaré une perte nette de 544 276 \$ pour le 4^e trimestre de 2009 contre une perte nette de 3 352 001 \$ pour le trimestre correspondant terminé le 31 décembre 2008.

La hausse des revenus de 752 691 \$ est surtout attribuable à la perte à la vente d'actions de First Metals Inc. de 787 009 \$ enregistrée en 2008.

Dépenses : 1 099 681 \$ (2 476 186 \$ au 4^e trimestre de 2008), baisse de 1 376 505 \$:

Les dépenses de 1 099 681 \$ pour le 4^e trimestre de 2009 comprennent une dévaluation des propriétés minières de 756 698 \$ (100 475 \$ au 4^e trimestre de 2008) ainsi que l'absence de provision pour la baisse de

valeur durable sur titres négociables (1 814 331 \$ au 4e trimestre de 2008). Ces deux éléments expliquent essentiellement la variation des dépenses entre les deux trimestres.

La dévaluation de 756 698 \$ des propriétés minières (100 475 \$ en 2008) représente principalement les frais d'un relevé aérien de la région de Joutel effectué en 2007 et en 2008 qui ont totalisé 614 445 \$, ainsi que les frais d'exploration généraux au Québec de 37 102 \$.

Les autres variations des dépenses s'expliquent comme suit :

- Une perte de change de 3 369 \$ subie au 4e trimestre de 2009, contre un gain de change de 89 863 \$ réalisé au 4e trimestre de 2008.
- Les frais d'administration qui ont totalisé 159 451 \$ au quatrième trimestre de 2009 (202 549 \$ en 2008) ont représenté une baisse de 43 098 \$ qui s'explique surtout par la diminution des activités de publicité et de promotion.
- Bien que les salaires en général et la rémunération des conseillers en TI aient augmenté de 7 068 \$ et de 14 157 \$, respectivement, au 4e trimestre de 2009 par rapport au 4e trimestre de 2008, les frais d'administration globaux ont diminué en raison de la diminution des frais suivants : 15 538 \$ pour les frais de publicité et de promotion, 14 750 \$ pour les honoraires de vérification et 6 578 \$ pour les taxes municipales.
- La baisse de 84 696 \$ des honoraires et services contractuels qui se sont élevés à 138 168 \$ en 2009 (222 864 \$ en 2008) s'explique par l'absence de services comptables spéciaux en 2009.
- La rémunération et les paiements à base d'actions, qui ont totalisé 23 683 \$, ont été inférieurs au montant total de 205 555 \$ engagé au 4e trimestre de 2008, surtout parce que moins d'options ont été accordées au cours de la période considérée (20 000 options au 4e trimestre de 2009 contre 450 000 au 4e trimestre de 2008).

Comparaison des trimestres de 2009 :

- Au 4e trimestre de 2009, la Compagnie a reçu 152 000 \$ en paiements sur des options tandis qu'aucun paiement n'a été reçu à ce titre au cours du 3e trimestre, ce qui explique en grande partie la différence de revenus de 222 679 \$ entre les deux trimestres. De plus, la Compagnie a subi une perte de 60 000 \$ à la cession d'actions au 3e trimestre. Les dépenses ont totalisé 1 099 681 \$ au 4e trimestre, soit 738 873 \$ de plus que celles constatées au 3e trimestre. Cette augmentation des dépenses était surtout attribuable à la dépréciation de 756 698 \$ des propriétés d'exploration qui a été traitée au cours du 4e trimestre. L'effet conjugué des revenus et des dépenses décrit ci-dessus explique l'écart entre la perte nette inscrite pour chaque trimestre.
- Au 3e trimestre de 2009, la Compagnie a constaté une perte de 60 000 \$ à la vente d'actions qui a été annulée en partie par les autres revenus et a résulté en la constatation de revenus négatifs de 48 380 \$. Au 2e trimestre de 2009, les revenus ont totalisé 257 065 \$. La différence de revenus entre le 2e et le 3e trimestre s'explique surtout par la réception d'un paiement final de redevance nette de métaux de 155 000 \$ de First Metals Inc. ainsi que par la réalisation d'un bénéfice de 76 000 \$ environ sur la vente d'actions, contre une perte de 60 000 \$ au 3e trimestre, comme il est indiqué ci-dessus. Au 3e trimestre de 2009, les dépenses ont totalisé 360 808 \$, contre 517 058 \$ au 2e trimestre. La hausse des dépenses au 2e trimestre est principalement liée à la rémunération à base d'actions de 142 000 \$ qui a été versée relativement à des options consenties pendant ce trimestre. Certaines autres dépenses ont été engagées au cours de ce trimestre relativement aux relations avec les investisseurs.
- Au 2e trimestre de 2009, les revenus ont atteint 257 065 \$, contre 35 029 \$ au 1er trimestre de 2009, la différence étant surtout attribuable à la redevance nette de métaux de 155 000 \$ reçue de First Metals Inc. au 2e trimestre, sans qu'il y ait eu un revenu comparable au 1er trimestre, ainsi qu'à un gain de

76 000 \$ sur la vente d'actions au 2e trimestre, sans montant comparable au 1er trimestre. La différence entre les dépenses d'exploitation de 517 058 \$ du 2e trimestre de 2009 et celles de 446 202 \$ au 1er trimestre de 2009 s'explique principalement par la rémunération à base d'actions de 142 000 \$ qui a été versée relativement à des options qui ont été consenties au 2e trimestre de 2009.

Opérations entre apparentés

Toutes les opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie qui a été établi et convenu par les parties apparentées et qui se rapproche de la valeur équivalente d'une opération conclue dans des conditions normales de concurrence et n'inclut aucune majoration.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Compagnie a versé les paiements décrits ci-dessous à deux actionnaires, qui sont aussi des dirigeants et administrateurs de la Compagnie, et à une société contrôlée par un actionnaire. Voici un résumé des opérations entre apparentés, y compris la rémunération versée pour les services :

	2009	2008
Rémunération - Jack Stoch, président et chef de la direction	159 996 \$	159 996 \$
Rémunération - Dianne Stoch, secrétaire générale	120 000	120 000
Location de bureaux, carothèque, entrepôt et équipement	-	30 515
Acquisition - Bâtiment et terrain pour la carothèque	-	212 800
	279 996	523 311

En 2009, Jack Stoch et Dianne Stoch ont acquis 50 000 actions ordinaires par l'entremise d'une offre de financement par actions accréditatives de la Compagnie. Se reporter à la section « Capital-actions » de ce rapport de gestion pour de plus amples détails sur ces opérations. Le 26 novembre 2009, Dianne Stoch a démissionné en tant que chef des finances et trésorière de la Compagnie, poste qu'elle occupait depuis 1985. Mme Stoch poursuivra son association avec la Compagnie à titre de secrétaire générale et administratrice.

Adoption de nouvelles normes comptables

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1er janvier 2009, la Compagnie a adopté les recommandations du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et a entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et de l'abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », et la modification de la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») 11, « Entreprises en phase de démarrage ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme établit des critères précis de comptabilisation s'appliquant aux actifs incorporels et clarifie notamment l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

En janvier 2009, la Compagnie a adopté le CPN-173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », selon lequel la juste valeur des instruments financiers (y compris les instruments financiers dérivés) doit tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en ce qui concerne les actifs et du risque de crédit de la Compagnie en ce qui concerne les passifs. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

La Compagnie a également adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition

des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Les informations exigées sont fournies dans la note 14.

Frais d'exploration minière

Le CPN-174, « Frais d'exploration minière » fournit des conseils sur la comptabilisation et le test de dépréciation des frais d'exploration. Cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

Le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») envisage de faire converger les PCGR canadiens vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. Cette convergence se fera sur une période de transition qui prendra fin le 1er janvier 2011 avec l'adoption des normes IFRS. En octobre 2009, le CNC a confirmé que les IFRS seront exigées en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation d'information du public. La date de passage s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices à compter du 1er janvier 2011. La Compagnie adoptera ces nouvelles normes selon le calendrier établi avec ces nouvelles règles.

La Compagnie a commencé à évaluer les différences dans la comptabilité et l'information ainsi que les effets sur les systèmes et les procédés. Une fois qu'elle aura terminé d'établir les effets importants de ces différences sur la communication de son information financière, elle les présentera dans son rapport de gestion.

Pendant la période précédant le passage aux IFRS, le CNC va continuer de publier des normes comptables qui convergent vers les IFRS, atténuant ainsi l'effet de l'adoption des IFRS à la date de passage. Le International Accounting Standards Board (« IASB ») va aussi publier des nouvelles normes comptables pendant la période de conversion et, par conséquent, l'effet final des IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie ne pourra être mesuré que lorsque toutes les IFRS applicables à la date de passage seront connues.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la Compagnie devra appliquer l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), qui fournit des conseils aux entités qui appliquent pour la première fois les IFRS après les avoir adoptées comme référentiel comptable. En vertu de l'IFRS 1, une entité doit généralement appliquer rétrospectivement toutes les IFRS en vigueur à la fin de sa première période d'adoption des IFRS (1er janvier 2011). Cependant, l'IFRS 1 contient certaines exceptions obligatoires et quelques exemptions facultatives se rapportant à des aspects précis de certaines normes. La direction évalue les exemptions prévues en vertu de l'IFRS 1 et leur incidence sur la situation financière future de la Compagnie.

La direction quantifie actuellement l'incidence prévue des écarts importants qu'il devrait y avoir entre les IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR canadiens. Le tableau ci-après présente les principaux aspects des

états financiers consolidés de la Compagnie qui devraient être touchés par les changements de méthodes comptables. Cette liste vise à souligner les aspects qui, de l'avis de la direction, seront les plus importants. Cependant, certains projets en cours importants de l'IASB, comme l'examen de la comptabilisation des ressources, y compris la comptabilisation de l'exploration, pourraient modifier les différences finales qui existeront entre les PCGR canadiens et les IFRS, et leur effet sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

La Compagnie prévoit que les différences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information financière toucheront les aspects comptables clés suivants :

Aspect comptable clé	Différence entre les IFRS et les PCGR canadiens pouvant avoir un effet sur la Compagnie
Présentation des états financiers (IAS 1)	Informations additionnelles dans les notes aux états financiers. L'IAS 1 exige également la présentation des actifs et des passifs courants par ordre de liquidité.
Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)	Il y a des différences dans la manière d'évaluer les paiements fondés sur des actions versés à des non-salariés (qui sont généralement évalués au montant évaluable le plus fiable, soit la juste valeur des biens ou des services reçus, ou la juste valeur de l'attribution à la première en date de l'engagement d'exécution et de l'achèvement).
Prospection et évaluation des ressources minérales (IFRS 6)	Cette ligne directrice s'applique aux dépenses encourues après l'obtention des droits légaux de prospector une zone spécifique et avant la démonstration de la faisabilité technique. Elle comprend également des critères concernant la perte de valeur d'un actif. Au Canada, la ligne directrice est présentée dans le chapitre 3061, « Immobilisations corporelles », le chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme » ainsi que dans le CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Contrairement à ce qui est préconisé en vertu des IFRS, au Canada, les pertes de valeur sont constatées dans les résultats et ne font pas l'objet d'une reprise s'il y a une amélioration des circonstances qui ont causé la perte de valeur.
Instruments financiers : informations à fournir (IFRS 7)	Il y a un certain nombre de similarités dans les informations qualitatives et quantitatives à fournir sur les risques financiers d'une entité, et ses objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers.
Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)	L'état des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie de la période selon qu'ils se rattachent aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement, ce qui est semblable aux PCGR canadiens. Il y a des différences dans l'information attribuable aux abandons d'activités (« activités abandonnées » en vertu des PCGR) et au traitement de la variation des participations.
Impôts sur le résultat (IAS 12)	Les critères de comptabilisation et d'évaluation pour les actifs et les passifs d'impôts différés (« actifs et passifs d'impôts futurs » aux termes des PCGR) sont différents.
Instruments financiers : comptabilisation, évaluation et présentation (IAS 39 et 32)	Selon les IFRS, et selon les PCGR canadiens, certains types de contrats sont traités comme des instruments financiers. Les informations à fournir doivent comprendre des informations qualitatives et quantitatives sur les risques financiers d'une entité et sur ses objectifs et politiques de gestion de ces risques. Le niveau de détails des informations à fournir varie selon la nature et l'importance des instruments financiers pour l'entité.

La Compagnie continue de surveiller et d'évaluer l'évolution des différences entre les PCGR canadiens et les IFRS, puisque l'IASB est censée continuer de publier de nouvelles normes comptables pendant la période de transition. Par conséquent, l'impact final des IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie ne pourra être mesuré que lorsque les IFRS applicables à la date de conversion seront connues.

D'autres travaux d'analyse et d'évaluation sont prévus pour 2010, mais la Compagnie croit que son projet de conversion aux IFRS avance conformément au calendrier.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et part des actionnaires sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants : le chapitre 1582 intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601 intitulé « États financiers consolidés » et le chapitre 1602 intitulé « Participations sans contrôle » qui remplacent le chapitre 1581 intitulé « Regroupements d'entreprises » et le chapitre 1600 intitulé « États financiers consolidés ». Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011. L'application anticipée est autorisée dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont appliqués simultanément. Dans leur ensemble, les trois nouveaux chapitres établissent des normes concernant la comptabilisation des regroupements d'entreprises, la présentation des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La Compagnie ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est responsable de l'information présentée dans ce document et elle a mis en place des systèmes, des procédures et des contrôles de communication de l'information appropriés afin d'assurer que l'information qui est utilisée à l'interne par la direction et communiquée à l'externe est, à tous égards importants, complète et fiable. Le chef de la direction et le directeur des finances ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, telles qu'elles sont définies dans les règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au 31 décembre 2009. Se fondant sur cette évaluation, ils ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2009 étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Il incombe à la direction de la Compagnie de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière est un processus qui est élaboré de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la communication de l'information financière, conformément aux PCGR.

Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière comprend des conventions et des procédures qui i) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la Compagnie; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux PCGR et que les encaissements et les décaissements de la Compagnie ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de la Compagnie; et iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Compagnie qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas éviter ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans des périodes subséquentes sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et en date de la fin de cet exercice, le chef de la direction et le chef des finances ont participé à l'évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control over Financial Reporting – Guidance for Smaller Public Companies issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). L'efficacité du CIIF a également été évaluée à la date de la fin de l'exercice. Se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu adéquatement et fonctionne efficacement de manière à assurer qu'aux fins de la communication de l'information financière, les états financiers sont préparés adéquatement, conformément à l'application par la Compagnie des PCGR canadiens.

Dans le rapport de gestion annuel de 2008, la direction a signalé une faiblesse importante dans l'identification et l'application dans le délai prévu des nouvelles normes comptables dans la préparation et la présentation de l'information financière. La Compagnie a depuis mis en place des procédés; elle reçoit notamment de ses conseillers comptables une mise à jour trimestrielle des normes comptables, et elle examine et applique ces normes révisées.

Instruments financiers et gestion des risques

Gestion des risques

La Compagnie, en raison de ses actifs et de ses passifs financiers, est exposée aux risques financiers suivants : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2009.

En raison de l'instabilité économique qui a provoqué la crise du crédit, la Compagnie avait, au 31 décembre 2009, 2,8 millions de dollars en instruments financiers, entièrement garantis par le gouvernement du Canada, et classés au bilan en tant que titres négociables et liquidités réservées pour les dépenses aux actions accréditives. Le solde des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives est déposé auprès d'une institution bancaire canadienne, membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). La SADC, qui est une société d'État fédérale, assure les dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par établissement.

Risque de crédit

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. Elle a de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans de grandes institutions et sociétés financières.

L'exposition maximale au risque de crédit aux 31 décembre 2009 et 2008 s'établissait comme suit :

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 140 052 \$
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	347 883	561 039
Débiteurs	215 621	365 035
	563 504	2 066 126

Les débiteurs sont composés majoritairement d'un paiement à recevoir de Plato Gold Corporation au titre d'une option, qui a été versé en janvier 2010, et des impôts à recouvrer des autorités gouvernementales. Comme ces créances découlent de mesures législatives, elles ne représentent pas un risque de crédit élevé. Des créances douteuses totalisant 2 045 \$ ont été sorties du bilan au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles. La Compagnie se protège contre le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et son levier financier, tel qu'il est décrit à la rubrique « Capital – informations à fournir » ci-après. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires. La Compagnie a financé ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen des actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont en deçà d'un an.

Risque de change

Au 31 décembre 2009, la Compagnie avait 6 587 \$ de liquidités en dollars américains (117 176 \$ en 2008). La Compagnie estime qu'une augmentation ou une baisse de un pour cent du taux de change américain n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice.

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important puisqu'elle n'a aucune facilité de crédit. Les revenus d'intérêts sur le solde des comptes bancaires d'exploitation sont assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt. Selon les soldes détenus au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2009, une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice avant les impôts sur les bénéfices.

Informations à fournir concernant le capital

La Compagnie gère son capital de manière à protéger sa capacité à assurer la continuité de son exploitation pour poursuivre la mise en valeur de ses biens miniers et à conserver une structure du capital flexible pour ses projets, au profit de ses parties intéressées. Comme la Compagnie est une société d'exploration canadienne, elle finance ses activités principalement avec l'émission d'actions ordinaires et accréditives et des soldes à recevoir au titre des crédits d'impôts à l'investissement, ainsi que la gestion de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les débiteurs. La Compagnie inclut dans la gestion de son capital l'élément des capitaux propres.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie peut tenter d'émettre de nouvelles actions, de conclure des ententes de partenariat relativement à certaines propriétés ou de vendre des propriétés. En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme portant intérêt qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier prévu de dépenses pour les activités poursuivies. La Compagnie prévoit que ses ressources en capital seront suffisantes pour mettre en œuvre ses plans et ses activités d'exploration et de mise en valeur pendant l'exercice courant. La Compagnie n'est assujettie à aucun besoin de trésorerie imposé par une entité externe.

Ni la gestion du capital ni les objectifs n'ont changé au cours de l'exercice considéré.

La Compagnie surveille le capital au moyen de l'excédent sur les capitaux propres. Le tableau ci-dessous décrit les éléments de l'excédent aux 31 décembre :

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	1 140 052 \$
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	347 883	561 039
Titres négociables - dépôts à terme et obligations du Trésor	2 757 864	3 152 340
Débiteurs	215 621	365 035
Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec	230 888	50 289
	3 552 256	5 268 755
Obligations en matière de dépenses d'exploration	(347 883)	(561 039)
Excédent	3 204 373	4 707 716
Capitaux propres	12 077 114	12 147 612

Hypothèses, conventions et estimations comptables importantes

La préparation des états financiers vérifiés de la Compagnie exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. La note 4 complémentaire aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 résume les conventions comptables importantes. Elle

établit également que certaines conventions comptables exigent de la direction qu'elle fasse des estimations ou pose des hypothèses qui sont dans certains cas essentiellement incertaines. Pour préparer les états financiers vérifiés de la Compagnie, la direction a utilisé les mêmes approches et méthodes qu'elle avait utilisées pour préparer ceux de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Les hypothèses et estimations comptables importantes utilisées dans la préparation de ces états financiers comprennent l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Compagnie, une estimation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, et de la valeur comptable des immobilisations corporelles, ainsi que de la valeur de la rémunération à base d'actions, la valeur des actifs et passifs financiers et l'évaluation des titres négociables. Les principales estimations pour lesquelles la direction a dû porter un jugement complexe difficile ou subjectif comprennent les suivantes : la durée de vie limitée et la valeur comptable des immobilisations corporelles, la capacité d'utiliser les charges d'impôts reportés et autres actifs d'impôts futurs, et la recouvrabilité des participations minières qui exigent des estimations des flux de trésorerie futurs. Les conventions comptables pertinentes sont décrites ci-après.

Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

La Compagnie comptabilise les propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées conformément au chapitre 3061 du Manuel de l'ICCA, « Immobilisations corporelles » et à l'abrégé du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3061 prévoit la capitalisation des frais d'exploration et de l'acquisition d'une propriété minière lorsque ces coûts sont considérés comme ayant les caractéristiques d'immobilisations corporelles. Le CPN-174 prévoit que si une entreprise minière n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qu'elle ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, cela ne l'empêche pas de considérer que les frais d'exploration répondent aux caractéristiques d'une immobilisation corporelle.

La Compagnie capitalise les coûts d'acquisition des propriétés minières et tous les coûts directs relatifs à l'exploration sur ses propriétés minières. Ces coûts seront amortis sur la durée de vie utile des propriétés à partir du début de la production en utilisant la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Les options sur les propriétés minières ou les ventes de propriétés minières sont comptabilisées en portant le produit de ces ventes en diminution du coût de détention de la propriété et en réduisant les coûts à néant avant de constater un gain. Les coûts reliés aux projets abandonnés sont radiés. La participation dans une propriété minière, pour laquelle les flux de trésorerie futurs ne sont pas raisonnablement déterminables, fait l'objet d'un test de dépréciation en se fondant sur les résultats des travaux d'exploration, les intentions de la direction et la détermination de la mesure dans laquelle les programmes futurs d'exploration sont garantis et sont susceptibles d'être financés. Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés particulières et les frais d'administration généraux sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le recouvrement de la valeur dépend de la réussite commerciale future ou du produit de disposition de l'intérêt dans la propriété. Il est possible, en se fondant sur les connaissances actuelles, que les changements dans les conditions futures nécessitent une modification des montants comptabilisés. Bien que la Compagnie ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient intérêt, conformément aux normes de l'industrie s'appliquant à l'étape d'exploration courante de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Compagnie. La propriété pourrait faire l'objet d'accords antérieurs non enregistrés ou non conformes aux exigences réglementaires.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie suit les recommandations formulées dans le chapitre 3063 du Manuel de l'ICCA, « Dépréciation d'actifs à long terme » et celles du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3063 exige que la Compagnie révise ses actifs à long terme, y compris les propriétés minières et leur dépréciation. Les actifs à long terme sont dépréciés lorsque des événements et des circonstances justifient cette dévaluation. Le CPN-174 a dégagé le consensus suivant : une entreprise minière en phase de démarrage qui a initialement inscrit à l'actif ses

frais d'exploration, mais qui n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qui ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, n'est pas tenue de conclure que les frais inscrits à l'actif ont subi une dépréciation. Toutefois, la Compagnie doit prendre en considération les facteurs défavorables décrits dans le chapitre 3063, tels que les conditions économiques, juridiques, réglementaires, environnementales, politiques et tout autre facteur, pour déterminer si une réduction subséquente de la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif et rattachés aux biens miniers s'impose. De plus, les activités de développement de la direction à l'égard de ses principales opérations prévues sont un facteur clé à considérer comme faisant partie de l'évaluation en cours de la valorisation de la valeur des propriétés minières. Lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur d'une propriété minière en phase d'exploration doit être réduite, les coûts capitalisés sont dépréciés à la valeur recouvrable estimée.

La Compagnie dispose d'un financement suffisant pour respecter les engagements visant ses propriétés d'exploration. Globex a l'intention et la capacité de conserver ses propriétés jusqu'à ce que le climat commercial s'améliore. Bien que la détérioration du climat commercial puisse résulter en un retard dans les flux de trésorerie tirés des propriétés, ce facteur seul ne devrait pas nécessiter l'application d'un test de dépréciation. Nous examinons chaque année nos propriétés afin de déterminer si l'exploration qui y a été entreprise a couvert toutes les cibles viables et, dans l'affirmative, les propriétés et tous les coûts d'exploration qui y sont associés sont dévalués. Les coûts liés à une propriété non explorée au cours des trois derniers exercices sont également dévalués.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions qui est versée en reconnaissance de la contribution au succès de la Compagnie permet de conserver la trésorerie et agit comme un incitatif pour les employés et les fournisseurs de services à maintenir un niveau élevé de participation. La Compagnie comptabilise les options d'achat d'actions attribuées au moyen de la méthode de la juste valeur et utilise le modèle de Black et Scholes pour estimer leur juste valeur en se fondant sur les hypothèses pondérées suivantes :

	2009	2008
Dividende annuel prévu	néant	néant
Volatilité prévue	84,5 %	70,9 %
Taux d'intérêt sans risque	2,06 %	2,51 %
Durée estimative prévue	3,28 ans	3,36 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,46 \$	0,45 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Compagnie a consenti 465 000 options d'achat d'actions. Les droits sur 460 000 de ces options ont été acquis immédiatement et ces options ont une valeur attribuée de 211 929 \$. L'octroi se détaille comme suit : 430 000 options d'achat d'actions à des fournisseurs de services, pouvant être exercées à un prix moyen de 2,25 \$ chacune et ayant une durée entre 1 et 5 ans, et 35 000 options à des employés à un prix moyen de 0,97 \$ chacune, sur cinq ans. En 2008, 650 000 options ont été consenties.

La Compagnie met en garde les lecteurs à l'effet que le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes a été créé afin d'évaluer la juste valeur des options pouvant être transférées entièrement et ne comportant aucune restriction relative à l'acquisition. Les options d'achat d'actions de la Compagnie ne sont ni transférables ni négociables. Ainsi, le modèle de Black et Scholes peut surestimer la valeur réelle des options consenties par la Compagnie. En outre, ce modèle exige également une estimation de la volatilité prévue. La Compagnie utilise ses taux de volatilité historiques pour estimer la volatilité prévue. Comme des variations dans les hypothèses subjectives peuvent modifier grandement l'estimation de la juste valeur, la Compagnie est d'avis que le modèle de Black et Scholes ne fournit pas nécessairement une mesure fiable de la juste valeur de ses options d'achat d'actions.

Capital-actions

Au 19 mars 2010, 19 240 074 actions ordinaires sont émises et en circulation et 2 855 500 options d'achat d'actions sont en circulation pour un total de 22 095 574 actions ordinaires potentiellement dilutives. En juillet

2009, 857 000 actions accréditatives ont été émises en contrepartie de 1 015 550 \$ au moyen d'un placement privé. Jack Stoch, un actionnaire important de la Compagnie, a fait l'acquisition de 20 000 actions ordinaires (soit 2,3 % du total des actions émises) et Dianne Stoch a fait l'acquisition de 30 000 actions ordinaires (soit 3,5 % du total des actions émises). Tous les deux sont des dirigeants et administrateurs de la Compagnie.

Liquidités et fonds de roulement

Au 31 décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Compagnie s'établissaient à néant, contre 1 140 052 \$ au 31 décembre 2008, à l'exclusion des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditatives se chiffrant à 347 883 \$ (561 039 \$ en 2008).

Les titres négociables, s'élevant à 2 936 343 \$ au 31 décembre 2009, étaient composés d'actions ayant une valeur marchande de 178 479 \$ et de dépôts à terme et d'obligations du Trésor de 2 757 864 \$, entièrement garantis par le gouvernement du Canada.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le fonds de roulement de la Compagnie (soit les actifs à court terme moins les passifs à court terme) s'est établi à 3 187 490 \$ (4 477 128 \$ au 31 décembre 2008). Compte tenu de la situation actuelle des liquidités et du fonds de roulement de la Compagnie, la direction croit qu'elle dispose de ressources suffisantes pour satisfaire à ses engagements en termes de dépenses d'exploration, ainsi qu'aux besoins du siège social et aux besoins administratifs de la Compagnie pour les douze prochains mois.

Globex n'a pas de dette à long terme ni d'engagements contractuels semblables.

Risques et incertitudes

Plusieurs risques sont indépendants de la volonté de la Compagnie, notamment les suivants :

Prix des métaux : L'offre et la demande mondiale pour les métaux déterminent les prix des métaux. La baisse des prix des métaux fait diminuer l'activité d'exploration et nuit aux modalités de conclusion des contrats d'option sur les propriétés de Globex. La capacité de la Compagnie de commercialiser ou de mettre en valeur ses propriétés et sa rentabilité future sont directement liées aux prix des métaux sur les marchés. Les prix des métaux ont également un effet direct sur le flux de rentrées que la Compagnie prévoit recevoir des mines en production. Des prix de métaux plus bas sont synonymes de revenus plus faibles ou inexistants tandis que des prix élevés se traduisent par des revenus plus substantiels.

Fluctuations de change : Les prix des métaux sont cotés en dollars américains. Un dollar américain fort par rapport au dollar canadien fait monter les revenus tirés des métaux et se traduit par une hausse correspondante du bénéfice net. Un dollar américain faible réduit les revenus pouvant être tirés des métaux tandis que les frais d'exploitation et d'exploration en dollars canadiens demeurent constants ou augmentent en réalité, réduisant ainsi le bénéfice. La viabilité d'une mine pourrait dépendre de la fluctuation des devises.

Recrutement et conservation du personnel : En raison de la nature cyclique des activités de la Compagnie, il est très difficile de trouver et de conserver le personnel expérimenté et compétent dont la Compagnie a besoin pour bâtir son entreprise. Les salaires, les avantages sociaux et la qualité des conditions de travail doivent être concurrentiels.

Revenus tirés des options : Les contrats d'option menés à terme peuvent sembler extrêmement lucratifs. Cependant, si les résultats d'exploitation pour la première année sont décevants, la propriété peut être retournée après le versement d'un seul paiement. Ces mêmes piètres résultats peuvent se traduire par la baisse de la valeur des paiements de participation reçus par la Compagnie. Si la principale cible d'une propriété est forée avec des résultats négatifs, la propriété peut cesser d'avoir un potentiel d'exploration et ainsi perdre la capacité de générer des revenus provenant d'une option.

Succès des partenaires : Les résultats des efforts des coparticipants et des partenaires qui détiennent des options ou versent des redevances à la Compagnie ont une grande incidence sur la rentabilité de la Compagnie. La

Compagnie bénéficiera de ses partenaires s'ils atteignent leurs objectifs en temps opportun et de manière économique, mais sera désavantagée si ceux-ci essuient un échec financier, technique ou autre.

Législation et imposition : Le financement par actions accréditatives et les crédits d'impôt provinciaux offerts pour l'exploration au Québec peuvent être des sources de financement importantes des programmes d'exploration de Globex. Tout changement notable dans ces programmes pourrait nuire aux activités de la Compagnie.

Découverte et mise en valeur de réserves économiques : La possibilité de recouvrer les montants présentés au titre des propriétés minières et des frais reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation de la participation de la Compagnie dans les claims miniers sous-jacents, de la capacité de la Compagnie d'obtenir le financement nécessaire à la mise en valeur des propriétés, et de l'atteinte d'une production future rentable ou de l'obtention d'un bénéfice à la vente de la propriété.

Parmi les autres risques auxquels la Compagnie est exposée, notons la renégociation des contrats, l'obtention de permis, l'estimation des réserves, les facteurs environnementaux, les gouvernements n'appliquant pas les lois sur l'accès et divers autres risques liés à la réglementation.

Perspectives

Globex est heureuse des réalisations au projet de **talc-magnésite de Timmins** et prévoit que le projet continuera de progresser au cours de 2010. La remontée récente des prix des métaux de base et des métaux précieux a modifié la psychologie dans le secteur des petites entreprises minières où les projets intéressants captent maintenant l'attention des investisseurs. Globex va continuer d'exploiter ses projets et d'être à l'affût des occasions. De plus, la Compagnie prévoit continuer de recevoir des paiements sur les options qu'elle a consenties ainsi que des redevances. De façon générale, la Compagnie croit que le fait d'avoir des projets passionnants et de disposer des ressources nécessaires pour poursuivre la réalisation de ses orientations stratégiques la place dans une bonne position.

Renseignements complémentaires

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les plus récents états financiers. L'information financière de la Compagnie se trouve dans les états financiers comparatifs de la Compagnie pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008. D'autres renseignements sur la Compagnie, ainsi que la notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En outre, la Compagnie affiche en temps utile tous les documents accessibles au public, y compris sa notice annuelle et son rapport de gestion, dans son site Web à www.globexmining.com.

Si vous souhaitez obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport de gestion de la Compagnie de 2009 ou de 2008, veuillez transmettre votre demande à l'adresse suivante :

Entreprises minières Globex inc.
86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1
Téléphone : 819-797-5242 Télécopieur : 819-797-1470
Courriel : dstoch@globexmining.com

Approbation

Le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé le contenu et l'envoi du présent rapport de gestion.

(signé)
Jack Stoch
Administrateur

(signé)
Dianne Stoch
Administratrice

FAIT à Rouyn-Noranda, Québec
Le 19 mars 2010

Responsabilité des états financiers

La direction de la Compagnie est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ci-joints des Entreprises minières Globex inc. ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie. L'information financière qui figure dans d'autres sections du présent rapport est conforme aux états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction basés sur l'information actuellement disponible.

Globex maintient des systèmes adéquats relativement à la comptabilité et aux contrôles administratifs afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés par les actionnaires pour effectuer une vérification indépendante des états financiers de la Compagnie. Leur rapport décrit la nature de leur vérification et exprime leur opinion sur les états financiers de la Compagnie.

Le conseil d'administration de la Compagnie a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité de vérification qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification est également responsable de faire des recommandations au sujet de la nomination, de la rémunération et des termes de la mission des vérificateurs de la Compagnie. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes, des questions de vérification et de présentation de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions. Le comité de vérification examine également les états financiers consolidés, le rapport de gestion, le rapport des vérificateurs externes ainsi que les honoraires et les frais relatifs aux services de vérification et étudie la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur mandat. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., vérificateurs externes, ont librement et pleinement accès au comité de vérification. Le comité de vérification communique ses résultats au conseil d'administration pour son appréciation lors de l'approbation de la publication des états financiers aux actionnaires.

(signé)

Jack Stoch

Président et chef de la direction

(signé)

James Wilson

Chef des finances et trésorier

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires d'entreprises minières Globex inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'entreprises minières Globex inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, du surplus d'apport et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé)

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 1er février 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18190

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.**Bilans consolidés**

Aux 31 décembre

	2009	2008
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	-	\$ 1 140 052
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives (note 5)	347 883	561 039
Titres négociables	2 936 343	3 374 634
Débiteurs	215 621	365 035
Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec	230 888	50 289
Frais payés d'avance	34 031	42 105
	3 764 766	5 533 154
Bons de réhabilitation (note 6)	125 320	141 474
Immobilisations corporelles (note 7)	516 505	547 529
Propriétés minières (Annexe A)	2 870 356	2 842 204
Dépenses d'exploration reportées (note 8) (Annexe A)	8 100 884	7 136 945
	15 377 831	16 201 306
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	270 238	748 988
Impôts sur les bénéfices	307 038	307 038
	577 276	1 056 026
Impôts futurs et impôts miniers (note 9)	2 723 441	2 997 668
Capitaux propres		
Capital-actions		
Autorisé : actions ordinaires en nombre illimité sans valeur nominale		
Émis et payé : 19 215 074 actions ordinaires		
(2008 - 18,338,074 actions ordinaires) (note 10)	45 900 953	45 026 832
Surplus d'apport	3 004 037	2 799 452
Déficit	(36 553 355)	(35 149 968)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) (note 11)	(274 521)	(528 704)
	(36 827 876)	(35 678 672)
	12 077 114	12 147 612
	15 377 831	16 201 306

Au nom du conseil

(signé)

Jack Stoch, administrateur

(signé)

Dianne Stoch, administratrice

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.**États consolidés des résultats et du résultat étendu (perte)**

Exercices terminés les 31 décembre

	2009	2008
Revenus		
Options	152 500 \$	3 202 391 \$
Redevances de métaux	165 747	1 008 194
Gain (perte) sur disposition de titres négociables	37 019	(717 347)
Intérêts	56 555	169 397
Autres	6 192	23 310
	418 013	3 685 945
Dépenses		
Amortissement	62 304	61 571
Perte (gain) de change	34 088	(127 774)
Administration	529 269	676 817
Honoraires et services contractuels	555 471	630 310
Rémunération à base d'actions (note 10)	17 939	109 219
Paiements à base d'actions (note 10)	193 990	191 528
Baisse de valeur durable sur titres négociables	118 374	1 814 331
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	912 314	185 143
	2 423 749	3 541 145
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(2 005 736)	144 800
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 9)		
Exigibles	(16 857)	323 891
Futurs	(615 303)	951 463
	(632 160)	1 275 354
Perte nette	(1 373 576)	(1 130 554)
Perte nette par action (note 12)		
De base et diluée	(0,07)	(0,06)
Autres éléments du résultat étendu (perte), après impôts		
Variation des gains (pertes) non réalisés sur titres négociables		
Gains (pertes) non réalisés survenus au cours de l'exercice, net d'impôt	172 828	(4 613 981)
Reclassement aux résultats des pertes (gains) réalisés sur les titres négociables disponibles à la vente, net d'impôt	(37 019)	740 496
Reclassement de la baisse de valeur durable sur titres négociables aux résultats nets	118 374	1 814 331
	254 183	(2 059 154)
Perte nette	(1 373 576)	(1 130 554)
Résultat étendu (perte)	(1 119 393)	(3 189 708)

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.États consolidés du surplus d'apport et déficit
Exercices terminés les 31 décembre

	2009	2008
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	2 799 452 \$	2 500 455 \$
Coûts de rémunération à base d'actions (note 10)	17 939	109 219
Coûts de paiement à base d'actions (note 10)	193 990	191 528
Juste valeur des options d'achats d'actions exercées (note 10)	(7 344)	(1 750)
Solde à la fin de l'exercice	3 004 037	2 799 452
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(35 149 968)	(33 955 212)
Perte nette	(1 373 576)	(1 130 554)
Frais d'émission d'actions net des impôts de 10 970 \$ (2008 - 23 625 \$)	(29 811)	(64 202)
Solde à la fin de l'exercice	(36 553 355)	(35 149 968)

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.
États consolidés des flux de trésorerie
 Exercices terminés les 31 décembre

	2009	2008
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 373 576) \$	(1 130 554) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Revenus d'option reçus en titres négociables (note 13)	(27 500)	(2 710 927)
Baisse de valeur durable sur titres négociables	118 374	1 814 331
Amortissement des immobilisations corporelles	62 304	61 571
Variation du taux de change des bons de réhabilitation	16 154	(31 809)
Perte (gain) sur disposition de titres négociables	(37 019)	717 347
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	912 314	185 143
Amortissement de la prime sur obligations	10 192	5 109
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfiques et d'impôts miniers	(615 303)	951 463
Rémunération à base d'actions	17 939	109 219
Paiements à base d'actions	193 990	191 528
	651 445	1 292 975
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement (note 13)	(270 973)	979 923
	(993 104)	1 142 344
Activités de financement		
Émission d'actions	1 035 750	2 131 500
Rachat du capital-actions	-	(20 080)
Frais d'émission d'actions	(40 781)	(87 827)
	994 969	2 023 593
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 280)	(269 218)
Dépenses d'exploration reportées	(1 924 068)	(4 177 849)
Acquisition de propriétés minières	(28 152)	(34 670)
Produit d'options sur propriétés minières	-	48 534
Produit sur disposition de titres négociables	1 684 189	9 251 226
Achat de titres négociables	(1 055 762)	(11 002 380)
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	213 156	1 915 961
	(1 141 917)	(4 268 396)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 140 052)	(1 102 459)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 140 052	2 242 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	-	1 140 052

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

1. Description de l'entreprise

Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») est une compagnie canadienne d'exploration minière détenant un portefeuille de propriétés minières nord-américaines contenant des métaux tels que de l'or, du cuivre, du zinc, de l'argent, du platine, du palladium, de l'uranium, de terres rares, du nickel, du magnésium ainsi qu'un potentiel de talc. Les actions de Globex sont inscrites à la Bourse de Toronto et se négocient sous le symbole GMX. Elles sont aussi cotées en Europe aux bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Xetra et Berlin sous le symbole G1M et sous GLBXF sur la bourse OTCQX International aux États-Unis. La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition de propriétés, leur mise en valeur et leur mise en production, soit par des ententes d'option, de coparticipation ou leur vente à des conditions avantageuses.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des dépenses reportées connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation de l'intérêt par la Compagnie dans les claims miniers, de la capacité de la Compagnie à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

Les présents états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, selon laquelle la Compagnie poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Cette hypothèse est fondée sur l'actif net à court terme de la Compagnie et les plans d'exploitation courants de la direction.

2. Adoption de nouvelles normes comptables

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1er janvier 2009, la Compagnie a adopté les recommandations du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et a entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et de l'abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », et la modification de la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») 11, « Entreprises en phase de démarrage ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme établit des critères précis de comptabilisation s'appliquant aux actifs incorporels et clarifie notamment l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

En janvier 2009, la Compagnie a adopté le CPN-173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », selon lequel la juste valeur des instruments financiers (y compris les instruments financiers dérivés) doit tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en ce qui concerne les actifs et du risque de crédit de la Compagnie en ce qui concerne les passifs. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

La Compagnie a également adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Les informations exigées sont fournies dans la note 14.

Frais d'exploration minière

Le CPN-174, « Frais d'exploration minière » fournit des conseils sur la comptabilisation et le test de dépréciation des frais d'exploration. Cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

3. Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

Le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») envisage de faire converger les PCGR canadiens vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. Cette convergence se fera sur une période de transition qui prendra fin le 1er janvier 2011 avec l'adoption des normes IFRS. En octobre 2009, le CNC a reconfirmé que les IFRS seront exigées en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation d'information du public. La date de passage s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices à compter du 1er janvier 2011. La Compagnie adoptera ces nouvelles normes selon le calendrier établi avec ces nouvelles règles.

La Compagnie a effectué une évaluation initiale des différences entre les PCGR canadiens et les IFRS pertinentes à Globex, et met la dernière main à une évaluation plus détaillée. L'évaluation initiale a permis d'établir qu'il fallait modifier les systèmes comptables et les procédés administratifs associés surtout à la capitalisation des dépenses d'exploration ainsi que tester la dépréciation des biens miniers. La Compagnie poursuivra ses efforts de formation et de perfectionnement en 2010.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et part des actionnaires sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants : le chapitre 1582 intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601 intitulé « États financiers consolidés » et le chapitre 1602 intitulé « Participations sans contrôle » qui remplacent le chapitre 1581 intitulé « Regroupements d'entreprises » et le chapitre 1600 intitulé « États financiers consolidés ». Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011. L'application anticipée est autorisée dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont appliqués simultanément. Dans leur ensemble, les trois nouveaux chapitres établissent des normes concernant la comptabilisation des regroupements d'entreprises, la présentation des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La Compagnie ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. Conventions comptables

Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Globex sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Compagnie ainsi que ceux de Globex Nevada Inc. et de Corporation de magnésium mondiale. De plus, la Compagnie a une coparticipation qui a été consolidée en utilisant une consolidation proportionnelle. Toutes les transactions importantes intercompagnies ainsi que les soldes ont été éliminés par consolidation.

Conversion des devises

Les établissements étrangers intégrés et les comptes libellés en devises sont convertis comme suit : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historique. Les revenus et les charges sont convertis au taux moyen de l'exercice, sauf pour l'amortissement qui est converti au cours du change historique. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux suivants :

Bâtiments	4 %
Matériel d'exploitation minière, matériel de bureau et véhicules	30 %
Systèmes informatiques	30 - 100 %

Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

La Compagnie comptabilise les propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées conformément au chapitre 3061 du Manuel de l'ICCA, « Immobilisations corporelles » et à l'abrégié du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3061 prévoit la capitalisation des frais d'exploration et de l'acquisition d'une propriété minière lorsque ces coûts sont considérés comme ayant les caractéristiques d'immobilisations corporelles. Le CPN-174 prévoit que si une entreprise minière n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qu'elle ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, cela ne l'empêche pas de considérer que les frais d'exploration répondent aux caractéristiques d'une immobilisation corporelle.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

La Compagnie capitalise les coûts d'acquisition des propriétés minières et tous les coûts directs relatifs à l'exploration sur ses propriétés minières. Ces coûts seront amortis sur la durée de vie utile des propriétés à partir du début de la production en utilisant la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Les options sur les propriétés minières ou les ventes de propriétés minières sont comptabilisées en portant le produit de ces ventes en diminution du coût de détention de la propriété et en réduisant les coûts à néant avant de constater un gain. Les coûts reliés aux projets abandonnés sont radiés. La participation dans une propriété minière, pour laquelle les flux de trésorerie futurs ne sont pas raisonnablement déterminables, fait l'objet d'un test de dépréciation en se fondant sur les résultats des travaux d'exploration, les intentions de la direction et la détermination de la mesure dans laquelle les programmes futurs d'exploration sont garantis et sont susceptibles d'être financés. Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés particulières et les frais d'administration généraux sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le recouvrement de la valeur dépend de la réussite commerciale future ou du produit de disposition de l'intérêt dans la propriété. Il est possible, en se fondant sur les connaissances actuelles, que les changements dans les conditions futures nécessitent une modification des montants comptabilisés. Bien que la Compagnie ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt, conformément aux normes de l'industrie s'appliquant à l'étape d'exploration courante de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Compagnie. La propriété pourrait faire l'objet d'accords antérieurs non enregistrés ou non conformes aux exigences réglementaires.

Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec

La Compagnie a droit à un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles, non renoncées en faveur d'investisseurs, engagées dans la province de Québec. En plus, la Compagnie a droit à un remboursement d'impôts miniers de 12 % sur les dépenses d'exploration admissibles, non renoncées en faveur d'investisseurs, déduction faite du crédit d'impôt remboursable. Les crédits d'impôt du Québec sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et les crédits d'impôts miniers recouvrables sont comptabilisés aux impôts miniers exigibles à l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie suit les recommandations formulées dans le chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme » et celles du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3063 exige que la Compagnie révise ses actifs à long terme, y compris les propriétés minières et leur dépréciation. Les actifs à long terme sont dépréciés lorsque des événements et des circonstances justifient cette dévaluation. Le CPN-174 a dégagé le consensus suivant : une entreprise minière en phase de démarrage qui a initialement inscrit à l'actif ses frais d'exploration, mais qui n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qui ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, n'est pas tenue de conclure que les frais inscrits à l'actif ont subi une dépréciation. Toutefois, la Compagnie doit prendre en considération les facteurs défavorables décrits dans le chapitre 3063, tels que les conditions économiques, juridiques, réglementaires, environnementales, politiques et tout autre facteur, pour déterminer si une réduction subséquente de la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif et rattachés aux biens miniers s'impose. De plus, les activités de développement de la direction à l'égard de ses principales opérations prévues sont un facteur clé à considérer comme faisant partie de l'évaluation en cours de la valorisation de la valeur des propriétés minières. Lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur d'une propriété minière en phase d'exploration doit être réduite, les coûts capitalisés sont dépréciés à la valeur recouvrable estimée.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire ayant une échéance à l'origine de moins de trois mois.

Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives

Les liquidités réservées aux dépenses liées aux actions accréditives comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire ayant une échéance à l'origine de moins de trois mois. Ces liquidités sont réservées pour payer les dépenses relatives aux ressources prescrites dans la province de Québec.

Titres négociables

Les titres négociables consistent en des placements dans des instruments du marché monétaire ayant une échéance à l'origine de plus de trois mois, mais inférieure à un an. Ils consistent également en actions de sociétés ouvertes qui ne sont soumises à aucune restriction de négociation sur le marché.

Actions accréditives - renonciation des impôts en faveur des investisseurs

Les frais reliés aux activités d'exploration et de mise en valeur financés par l'émission d'actions accréditives sont renoncés en faveur des investisseurs selon la loi sur les impôts. Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéficiaires, les impôts futurs afférents aux écarts temporaires survenant au plus tard entre le moment de la renonciation ou lorsque les frais admissibles sont engagés, sont comptabilisés à ce moment avec une réduction correspondante de la valeur comptable des actions émises.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige de la direction de la Compagnie qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et des charges pour l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Au cours de l'exercice indiqué, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluation importantes, dont des estimations de la valeur de réalisation nette des crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec résultant de l'exploration, du caractère recouvrable des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, de la valeur de la rémunération à base d'actions, de la valeur des impôts futurs, de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, et de la valeur des titres négociables. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard de la conjoncture économique à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacents étaient modifiées, les résultats pourraient varier par rapport à ces estimations.

Réalisation des actifs

La réalisation des actifs de la Compagnie est exposée à différents risques touchant l'obtention de permis, les estimations des réserves, le prix des métaux et les facteurs environnementaux.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser des options sur actions consenties aux administrateurs, aux membres de la direction, aux salariés et aux non-salariés. Conséquemment, la juste valeur des options à la date de l'octroi est passée en charges et la contrepartie est inscrite au surplus d'apport au cours des périodes d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, le surplus d'apport afférent est transféré au capital-actions.

Constatation des revenus

Les ventes partielles de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit de ces ventes ou options au coût de la propriété, et en réduisant ces coûts à néant avant de comptabiliser des gains. Les gains ou pertes sur les titres négociables sont constatés à la vente des titres. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les actions reçues dans le cadre des conventions d'option sont évaluées à leur juste valeur. La juste valeur correspond au cours du marché si les actions sont cotées sur un marché actif ou est calculée selon une technique d'évaluation si le marché n'est pas actif. Les redevances sont constatées selon la comptabilité d'exercice.

Impôts sur les bénéfices

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation de ses impôts. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés aux taux d'imposition et selon les lois fiscales actuellement en vigueur qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables dans les années au cours desquelles il est prévu que ces écarts temporaires se résorberont. L'effet d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constaté au résultat de l'exercice auquel le nouveau taux est entré en vigueur. Le montant des actifs d'impôts futurs constaté est limité au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel qu'il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Compagnie. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	Détenus à des fins de transaction
Titres négociables	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Bons de réhabilitation	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives

Aux 31 décembre	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Solde bancaire	- \$	134 684 \$
Certificats de placements garantis	-	1 005 368
	-	1 140 052
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives		
Solde bancaire	300 622 \$	- \$
Certificats de placements garantis	47 261	561 039
	347 883	561 039

La Compagnie doit engager en dépenses d'exploration un montant équivalent au produit de l'émission des actions accréditives. Si la Compagnie n'engage pas ces frais, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs d'actions de tous les impôts ou autres frais occasionnés par le fait que la Compagnie n'a pas engagé les frais d'exploration requis. Au 31 décembre 2009, la portion restante des engagements de la Compagnie, relativement aux frais d'exploration non engagés en vertu des ententes portant sur les actions accréditives, s'élevait à 347 883 \$ (2008 - 561 039 \$).

6. Bons de réhabilitation

	2009	2008
Bon Nouvelle-Écosse - ministère des Ressources naturelles	57 974 \$	56 699 \$
Remboursement selon une entente d'option	(50 000)	(50 000)
Bon Nouvelle-Écosse net	7 974	6 699
Bon État de Washington - Département des Ressources naturelles	117 346	134 775
Total bons de réhabilitation	125 320	141 474

Des bons de réhabilitation environnementale ont été déposés en garantie par la Compagnie pour assurer d'éventuels frais de restauration de propriétés minières, dans l'éventualité d'une fermeture de mine ou d'un abandon de propriété. Une caution environnementale déposée par la Compagnie au ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, liée à la propriété Mooseland, a donné un rendement annuel moyen de 2 %. Le coût initial du bon totalisant 50 000 \$ a été remboursé à la Compagnie selon l'entente d'option, désormais échue, avec Azure.

Des bons de réhabilitation sont exigés par le Département des Ressources naturelles de l'État de Washington aux États-Unis, pour la propriété minière Vulcan Mountain. Le taux d'intérêt moyen pour 2009 s'établit à 1 % (2008 - 1,73 %). La diminution de valeur reflète la force du dollar canadien à la fin de décembre 2009.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

7. Immobilisations corporelles

	2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains		116 730 \$	- \$	116 730 \$
Bâtiments		298 382	23 819	274 563
Matériel d'exploitation minière		36 889	28 997	7 892
Matériel de bureau		140 857	69 395	71 462
Véhicules		23 462	16 512	6 950
Systèmes informatiques		188 472	149 564	38 908
		804 792	288 287	516 505
	2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains		116 730 \$	- \$	116 730 \$
Bâtiments		298 382	12 378	286 004
Matériel d'exploitation minière		36 889	25 616	11 273
Matériel de bureau		128 011	53 136	74 875
Véhicules		23 462	13 534	9 928
Systèmes informatiques		170 038	121 319	48 719
		773 512	225 983	547 529

8. Dépenses d'exploration reportées

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	7 136 945 \$	3 123 793 \$
Dépenses d'exploration courantes		
Consultants	188 229	66 288
Carothèque et entreposage	4 780	36 760
Forage	18 355	1 956 587
Restauration environnementale	29 998	36 100
Location de matériel	3 051	76 235
Géologie	246 563	345 471
Géophysique	156 935	828 873
Analyses de laboratoire	768 099	290 153
Main-d'œuvre	287 283	255 744
Coupe de ligne	20 770	51 817
Droits sur titres miniers	68 241	41 736
Permis	14	1 658
Prospection	42 645	2 400
Rapports et cartes	11 781	6 501
Échantillonnage	16 760	-
Fournitures	5 612	56 068
Arpentage	6 189	-
Transport et accès aux chemins	48 763	125 458
Total dépenses d'exploration courantes	1 924 068	4 177 849
Dévaluation des dépenses d'exploration reportées	(912 314)	(184 613)
Dépenses d'exploration réduisant les revenus d'options	-	(43 604)
Dépenses (recouvrement) de crédit d'impôt du Québec remboursable	(47 815)	63 520
	(960 129)	(164 697)
Dépenses d'exploration courantes reportées nettes	963 939	4 013 152
Solde à la fin de l'exercice	8 100 884	7 136 945

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Propriétés visées par une option

- Grand Calumet ⁽ⁱ⁾ - Hawk Uranium Inc.
- Vauquelin (Nordeau) - Plato Gold Corp.

(i) En raison de problèmes d'accès à la propriété Grand Calumet, Hawk Uranium Inc. est dans l'impossibilité d'effectuer les travaux d'exploration prévus à l'entente. En attendant la résolution de ce problème, la Compagnie a suspendu ses paiements d'option.

Obligations de redevances

- En 2007, le dernier paiement sur l'option d'achat de la propriété aurifère Wood dans le canton de Cadillac a été effectué à un groupe de prospecteurs. À la mise en production, 60 000 actions de Globex seront dues et une redevance nette d'affinage de 2 % sera payable sur la production.

Redevances en 2009

- Cléricy et Aiguebelle (Fayolle) - redevance nette d'affinage de 2 %
- Dasserat (Russian Kid) - 5 % des métaux provenant de la production des premières 25 000 onces d'or et 3 % sur les productions de métaux subséquentes
- Disson - redevance brute de métaux de 1 %
- Duverny (Fontana) - intérêt de 15 % sur profit net
- Duverny (Standard Gold) - redevance nette d'affinage de 1 %
- Halifax (Getty) - redevance brute de métaux de 1 %
- Hébécourt (Baie Fabie-Rivière Magusi) - redevance nette d'affinage de 2 % et intérêt de 10 % sur profit net
- Malartic et Fournier (Amphi Est - Fourax) - redevance nette d'affinage de 2 % après les premiers 300 000 onces d'or
- Pacaud - redevance nette de 1 % sur les diamants et 100 % sur tous les autres métaux
- Tennessee zinc (Nyrstar) - redevance dérogatoire brute sur toute la production de zinc
 - 1,4 % du prix du zinc sur la LME de 1,10 \$ US ou plus
 - 1 % du prix du zinc sur la LME entre 0,90 \$ US et 1,09 \$ US
- Tiblemont - redevance brute de métaux de 1 %
- Wemindji - redevance nette d'affinage de 1 % et redevance nette de diamants de 1 %

Acquisitions en 2009

- Toutes les propriétés ont été acquises par jalonnement sur carte.

Ventes et options en 2009

- NSGold Corporation a acquis une option sur les propriétés de la Nouvelle-Écosse en contrepartie de 750 000 \$ comptant, d'une redevance brute de 4 % sur toute la production des métaux et d'une participation de 5 % dans le capital-actions de NSGold Corporation suivant le début de la production commerciale. Les premiers paiements sont exigibles en 2010.

Entente de coparticipation

Le 1er juillet 2004, la Compagnie s'est engagée dans une entente en coparticipation avec Queenston Mining Inc. Les deux partenaires se sont entendus pour mettre en commun leurs deux propriétés aurifères contiguës, nommées respectivement la mine Cadillac-Wood (Globex) et la propriété Pandora (Queenston). Globex et Queenston participeront conjointement aux frais d'exploration, de mise en valeur et de mise en production des ressources minérales de cette propriété extensionnée, sous la gérance de Globex qui agit comme exploitant.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers

Les impôts futurs reflètent l'effet des pertes reportées et des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale.

	2009	2008
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital reportées	375 907 \$	178 779 \$
Frais d'émission d'actions	43 106	52 379
Immobilisations corporelles	28 481	11 721
Titres négociables	367 200	478 193
Total des actifs d'impôts futurs bruts	814 694	721 072
Moins provision pour moins-value	(366 744)	(478 193)
Actifs d'impôts futurs nets	447 950	242 879
Passifs d'impôts futurs		
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	(3 171 391)	(3 240 547)
Passifs d'impôts futurs bruts	(3 171 391)	(3 240 547)
Passifs d'impôts futurs nets	(2 723 441)	(2 997 668)

La charge d'impôts diffère des montants comptabilisés en appliquant le taux d'impôts combiné fédéral et provincial de 30,9 % (30,9 % en 2008) au bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers tel qu'il est décrit ci-dessous :

	2009	2008
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(2 005 736) \$	144 800 \$
Charge (économie) d'impôts prévue calculée	(619 772)	44 743
Rémunération à base d'actions	65 486	92 931
Dépenses non déductibles	14 954	9 090
Variation du taux d'impôts et autres	89 417	86 792
Ajustement des exercices antérieurs (renversement)	(133 738)	258 083
Revenus imposables à des taux différents	(48 507)	(13 479)
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisé	-	420 939
Pertes autres qu'en capital non déductible	-	376 255
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers	(632 160)	1 275 354

Au 31 décembre 2009, la Compagnie a des pertes autres qu'en capital d'environ 1 389 807 \$ qui peuvent servir à réduire le bénéfice imposable des exercices ultérieurs.

Les pertes autres qu'en capital viennent à échéances comme suit :

2010	121 159 \$
2027	432 071
2029	836 577
	1 389 807

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

10. Capital-actions

Autorisé et émis

Autorisé, nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

	2009		2008	
Solde au début de l'exercice	18 338 074	45 026 832 \$	17 822 674	44 566 116 \$
Options d'achat d'actions exercées	20 000	27 544	25 000	8 250
Placement privé ⁽ⁱ⁾	857 000	1 015 550	500 000	2 125 000
Rachat de capital-actions	-	-	(9 600)	(20 080)
Avantages fiscaux renoncés en faveur des investisseurs ⁽ⁱⁱ⁾	-	(168 973)	-	(1 652 454)
Solde à la fin de l'exercice	19 215 074	45 900 953	18 338 074	45 026 832

(i) En juillet 2009, Globex a émis 857 000 actions accréditives pour une contrepartie au comptant de 1 015 550 \$ (500 000 actions accréditives en contrepartie de 2 125 000 \$ en 2008) avant les frais d'émission d'actions. Jack Stoch, un actionnaire important de la Compagnie, a fait l'acquisition de 20 000 actions ordinaires (soit 2,3 % du total des actions émises) et Dianne Stoch a fait l'acquisition de 30 000 actions ordinaires (soit 3,5 % du total des actions émises). Tous les deux sont des dirigeants et administrateurs de la Compagnie.

(ii) Conformément au CPN-146, la Compagnie constate l'impact fiscal lié aux actions accréditives émises seulement au moment où la Compagnie dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation aux crédits d'impôts rattachés aux dépenses. L'impact fiscal lié aux actions accréditives émises en 2009 s'élève à 168 973 \$ (1 652 454 \$ en 2008).

Au 31 décembre 2009, 36 100 (36 100 en 2008) actions ordinaires sont entières. Ces actions ordinaires ont été émises en contrepartie d'une propriété, qui a été abandonnée depuis. Donc, lesdites actions demeureront entières.

Régime de protection des droits des actionnaires

En 2008, le conseil d'administration de la Compagnie a adopté un régime de protection des droits des actionnaires (le « régime de protection des droits ») afin de s'assurer que tous les actionnaires de la Compagnie soient traités équitablement dans le cadre de toute offre publique d'achat des titres de la Compagnie. Ce régime ne vise pas à empêcher les offres d'achat qui traitent équitablement les actionnaires. Il accordera au conseil d'administration un délai suffisant pour évaluer en profondeur toute offre publique d'achat non sollicitée et, si nécessaire, identifier, élaborer et négocier d'autres opérations à valeur ajoutée par rapport à une telle offre d'achat. Le régime de protection des droits n'a pas été adopté en réaction à une proposition de prise de contrôle de la Compagnie. En vertu du régime de protection des droits, une offre d'achat qui satisfait à certaines conditions visant à protéger les intérêts de tous les actionnaires est réputée être une offre autorisée. Une offre autorisée doit être faite au moyen d'une note d'information préparée conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et, entre autres conditions, elle doit demeurer ouverte pendant soixante jours. Si une offre publique d'achat ne satisfait pas aux conditions d'une offre autorisée, le régime de protection des droits permettra aux actionnaires, autres que l'actionnaire ou les actionnaires faisant l'offre publique d'achat, de souscrire à des actions ordinaires supplémentaires de la Compagnie à un escompte important par rapport à la valeur au marché. Le régime de protection des droits a été présenté pour ratification aux actionnaires à l'assemblée générale annuelle de Globex qui s'est tenue le 2 mai 2008. Les actionnaires ont approuvé le régime de protection des droits, lequel a une durée initiale de trois ans.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie (le « régime »), les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, octroyer des options aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la Compagnie et de ses filiales, ainsi qu'à leurs fournisseurs de services. Les options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime peuvent avoir une durée de dix ans, selon la décision du conseil d'administration à la date de l'octroi des options. En conséquence, 470 000 options sont disponibles pour des octrois futurs qui s'ajoutent au nombre d'options d'achat d'actions déjà en cours. Les options sont octroyées à un prix de levée équivalent ou supérieur au cours de clôture de l'action ordinaire de la Compagnie à la Bourse de Toronto le jour précédant la date de l'octroi.

Le tableau ci-dessous résume les variations des options d'achat d'actions de Globex :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 630 500	1,17 \$	2 415 500	1,67 \$
Expirées	(200 000)	4,25	(410 000)	5,31
Exercées	(20 000)	1,01	(25 000)	0,26
Prolongées/modifiées	-	-	25 000	1,01
Octroyées - Administrateurs et salariés	35 000	0,97	160 000	1,01
Octroyées - Non-salariés	430 000	2,25	490 000	2,47
Annulées	(20 000)	1,01	(25 000)	2,99
Solde à la fin de l'exercice	2 855 500	1,12	2 630 500	1,17
Options pouvant être levées	2 835 500	1,12	2 630 500	1,17

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées en date du 31 décembre 2009 :

Fourchette de prix	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options en circulation et pouvant être levées	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Prix de levée moyen pondéré
0,20 \$	83 000	83 000	1,22	0,20 \$
0,25 - 0,34	1 100 000	1 100 000	1,79	0,32
0,75 - 0,88	510 000	510 000	5,73	0,79
1,00 - 1,50	640 000	620 000	3,91	1,10
1,65 - 2,00	200 000	200 000	0,93	1,94
3,00 - 4,45	272 500	272 500	4,48	3,99
5,00	50 000	50 000	0,59	5,00
	2 855 500	2 835 500	3,13	1,12

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Rémunération à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode comptable basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, aux dirigeants, aux salariés et aux non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultats de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé au surplus d'apport, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). À la date d'exercice des droits, la valeur attribuée au surplus d'apport est transférée au capital-actions. La Compagnie a octroyé 465 000 options d'achat d'actions à des non-salariés et à des salariés durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 (650 000 options en 2008). Globex utilise le modèle d'évaluation de Black et Scholes pour estimer la juste valeur en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

	2009	2008
Taux annuel des dividendes	néant	néant
Volatilité prévue	84,5 %	70,9 %
Taux d'intérêt sans risque	2,06 %	2,51 %
Durée estimative	3,28 ans	3,36 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,46 \$	0,45 \$

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009, la dépense totale de la rémunération et paiements à base d'actions s'est élevée à 211 929 \$ (300 747 \$ en 2008) et a été présentée distinctement à l'état des résultats .

11. Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)

	2009	2008
Gains (pertes) non réalisés sur titres négociables disponibles à la vente		
Solde au début de l'exercice	(528 704) \$	1 530 450 \$
Variation nette de l'exercice	254 183	(2 059 154)
Solde à la fin de l'exercice	(274 521)	(528 704)

12. Perte nette par action ordinaire

La perte par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. La perte diluée par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation et de toutes les actions ordinaires qui auraient été en circulation si des actions potentiellement dilutives avaient été émises pendant l'exercice.

Le tableau suivant résume le calcul de la perte de base et de la perte diluée par action :

	2009	2008
Numérateur		
Perte nette de l'exercice	(1 373 576) \$	(1 130 554) \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires - de base	18 740 480	18 059 102
Effet des actions dilutives ⁽ⁱ⁾		
Options d'achat d'actions	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - dilué	18 740 480	18 059 102
Perte nette par action - de base et diluée	(0,07) \$	(0,06) \$

(i) Les options d'achat d'actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action puisque leur inclusion aurait un effet antidilutif.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

13. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie***Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement***

	2009	2008
Débiteurs	149 414 \$	149 285 \$
Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec	50 289	793 705
Frais payés d'avance	8 074	(37 476)
Créditeurs et charges à payer	(478 750)	(232 629)
Impôts sur les bénéfices	-	307 038
	(270 973)	979 923

Activités d'investissement et de financement hors-caisse

	2009	2008
Disposition de propriétés minières pour des titres négociables	27 500 \$	2 710 927 \$
Transfert du surplus d'apport au capital-actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	7 344	1 750
Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec	230 888	(63 520)

14. Instruments financiers et gestion des risques***Juste valeur des instruments financiers***

Les justes valeurs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives, des bons de réhabilitation, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les titres négociables sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (voir la section gestion des risques ci-dessous);

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	347 883 \$	- \$	- \$	347 883 \$
Titres négociables	2 757 865	178 478		2 936 343
Bons de réhabilitation	-	125 320	-	125 320
Total actifs financiers	3 105 748	303 798	-	3 409 546

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les niveaux 1 et 2.

Gestion des risques

La Compagnie, en raison de ses actifs et de ses passifs financiers, est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de liquidité, risque de change et risque de taux d'intérêt. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2009.

En raison de l'instabilité économique provoquée par la crise du crédit, la Compagnie avait, au 31 décembre 2009, 2,8 millions de dollars en instruments financiers, entièrement garantis par le gouvernement du Canada, et classés au bilan en tant que titres négociables et liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives. Le solde des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives est déposé auprès d'une institution bancaire canadienne, membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). La SADC, qui est une société d'État fédérale, assure les dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par établissement.

Risque de crédit

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. Elle a des liquidités et des placements à court terme dans de grandes institutions et sociétés financières.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan s'établit comme suit:

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	1 140 052 \$
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	347 883	561 039
Débiteurs	215 621	365 035
	563 504	2 066 126

Les débiteurs sont majoritairement composés d'un revenu d'options à recevoir de Plato Gold Corporation encaissé en janvier 2010 et de taxes à recevoir des autorités gouvernementales. Comme les créances gouvernementales découlent de mesures législatives, elles ne représentent pas un risque de crédit élevé. En 2009, des créances douteuses d'un montant de 2 045 \$ (2008 - 5 051 \$) ont été radiées.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles. La Compagnie se protège contre le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et son levier financier, tel qu'il est décrit à la note 15 « Informations à fournir concernant le capital ». Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires. La Compagnie finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen des actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont toutes en deçà d'un an.

Risque de change

Au 31 décembre 2009, la Compagnie avait 6 587 \$ de liquidités en dollars américains (117 176 \$ en 2008). La Compagnie estime qu'une augmentation ou une baisse de un pour cent du taux de change américain n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice.

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important puisqu'elle n'a aucune entente de crédit.

La grande majorité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives est investie dans des instruments à court terme libellés en dollars canadiens dont les taux d'intérêt sont fixes.

Seuls les revenus d'intérêt sur le solde des comptes bancaires sont par conséquent assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt.

Selon les soldes détenus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une augmentation ou une diminution de un pour cent des taux d'intérêt n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice.

15. Informations à fournir concernant le capital

La Compagnie gère son capital de manière à protéger sa capacité à assurer la continuité de son exploitation pour poursuivre la mise en valeur de ses biens miniers et à conserver une structure du capital flexible pour ses projets, au profit de ses parties intéressées. Comme la Compagnie est une société d'exploration canadienne, elle finance ses activités principalement en émettant des actions ordinaires et accréditives, et des soldes à recevoir au titre des crédits d'impôts à l'investissement. La Compagnie inclut dans la gestion de son capital les éléments des capitaux propres.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie peut tenter d'émettre de nouvelles actions, de conclure des ententes de partenariat relativement à certaines propriétés ou de vendre des propriétés. En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme portant intérêt qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier prévu de dépenses pour les activités poursuivies. La Compagnie prévoit que ses ressources en capital seront suffisantes pour mettre en œuvre ses plans et ses activités d'exploration et de mise en valeur pendant l'exercice courant. La Compagnie n'est assujettie à aucun besoin de trésorerie imposé par une entité externe.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

La Compagnie surveille le capital au moyen de l'excédent sur les capitaux propres. Le tableau ci-dessous décrit les éléments de l'excédent aux 31 décembre :

	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	1 140 052 \$
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives (note 5)	347 883	561 039
Titres négociables - dépôts à terme et obligations du Trésor	2 757 864	3 152 340
Débiteurs	215 621	365 035
Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec	230 888	50 289
	3 552 256	5 268 755
Obligations en matière de dépenses d'exploration	(347 883)	(561 039)
Excédent	3 204 373	4 707 716
Capitaux propres	12 077 114	12 147 612

16. Opérations entre apparentés

La Compagnie a versé les paiements décrits ci-dessous à deux actionnaires qui sont aussi des dirigeants et administrateurs de la Compagnie et à une société contrôlée par un actionnaire. Voici un résumé des opérations entre apparentés, y compris la rémunération versée pour les services :

	2009	2008
Rémunération - Jack Stoch, président et chef de la direction	159 996 \$	159 996 \$
Rémunération - Dianne Stoch, secrétaire générale	120 000	120 000
Location de bureaux, carothèque, entrepôt et équipement	-	30 515
Acquisition - Bâtiment et terrain pour la carothèque	-	212 800
	279 996	523 311

L'information relative aux autres opérations entre apparentés figure ailleurs dans ces états financiers consolidés (Capital-actions, autorisé et émis (note 10(i))).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie qui a été établi et convenu par les parties apparentées et qui se rapproche de la valeur équivalente d'une opération conclue dans des conditions normales de concurrence et n'inclut aucune majoration.

17. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée en 2009.

Annexe A - Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

Canton	2008			2009			
	Solde au 31 décembre 2007	Additions	Options, subventions et dévaluations	Solde au 31 décembre 2008	Additions	Options, subventions et dévaluations	Solde au 31 décembre 2009
Beauchastel et Rouyn, QC	15 038 \$	585 \$	- \$	15 623 \$	1 625 \$	- \$	17 248 \$
	123 206	417 044	-	540 250	47 997	-	588 247
Cadillac, QC	2 693 678	-	-	2 693 678	-	-	2 693 678
	1 284 085	209 580	-	1 493 665	37 580	(526)	1 530 719
Deloro, ON	17 544	-	-	17 544	-	-	17 544
	91 018	509 661	-	600 679	991 620	-	1 592 299
Destor et Poularies, QC	1 094	450	-	1 544	-	-	1 544
	451 381	815 070	-	1 266 451	113 230	(240)	1 379 441
Dufresnoy, Vauze, QC	617	(75)	-	542	-	-	542
	300 922	82 587	-	383 509	2 899	-	386 408
Gayhurst, QC	1 130	2 500	-	3 630	-	-	3 630
	192 034	2 168	-	194 202	11 342	-	205 544
Hearst et McVittie, ON	12 900	-	-	12 900	-	-	12 900
	193 798	819	-	194 617	186	-	194 803
Malartic, QC	192	-	-	192	-	-	192
	123 885	450 333	-	574 218	11 143	(514)	584 847
Montbray, QC	56	-	-	56	238	-	294
	-	10 066	-	10 066	113 278	-	123 344
Normétal, QC	-	-	-	-	-	-	-
	524 694	191 920	-	716 614	4 255	-	720 869
Nouvelle-Écosse, CA	-	23 200	-	23 200	1 499	-	24 699
	-	398 587	-	398 587	77 958	(4 051)	472 494
Poirier et Joutel, QC	546	1 350	-	1 896	312	-	2 208
	621 885	224 314	-	846 199	25 186	(627 783)	243 602
Tavernier, QC	2 685	-	-	2 685	1 430	-	4 115
	31 787	120 321	-	152 108	105 521	-	257 629
Tiblemont, QC	1 346	983	-	2 329	208	-	2 537
	42 398	196 154	-	238 552	13 396	(442)	251 506
Tonnancour, QC	2 522	-	-	2 522	520	-	3 042
	130 332	232 443	-	362 775	64 625	-	427 400
Autres propriétés	63 646	5 677	(5 460)	63 863	22 320	-	86 183
	411 763	316 782	(228 217)	500 328	303 852	(278 758)	525 422
Total propriétés minières	2 812 994	34 670	(5 460)	2 842 204	28 152	-	2 870 356
Total frais d'exploration	4 523 188	4 177 849	(228 217)	8 472 820	1 924 068	(912 314)	9 484 574
Moins : Crédit d'impôt du Québec remboursable	(1 399 395)	63 520	-	(1 335 875)	(47 815)	-	(1 383 690)
Total frais d'exploration	3 123 793	4 241 369	(228 217)	7 136 945	1 876 253	(912 314)	8 100 884

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

Conseil d'administration

Jack Stoch
Administrateur
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Dianne Stoch
Administratrice
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Administrateurs indépendants

Ian Atkinson ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Chris Bryan ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Whitby, Ontario Canada

Joel D. Schneyer ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Parker, Colorado États-Unis

- ⁽¹⁾ Membre du comité de vérification
⁽²⁾ Membre du comité de la gouvernance d'entreprise
⁽³⁾ Membre du comité de la rémunération

Inscriptions en bourse

Canada - Symbole : **GMX**
Bourse de Toronto

Allemagne - Symbole : **G1M**
Bourse de Francfort
Bourse de Berlin
Bourse de Munich
Bourse de Stuttgart
Bourse de Xetra

États Unis - Symbole : **GLBXF**
« OTCQX – International »

SEC - Règlement 12g3 - 2(b)
Émetteur privé étranger

Numéro CUSIP 379900 10 3

Dirigeants

Jack Stoch
Président et chef de la direction

James Wilson
Chef des finances et trésorier

Dianne Stoch
Secrétaire générale

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Conseillers juridiques

Heenan Blaikie SRL
Montréal, Québec Canada

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal, Québec Canada

Siège social

Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2J1 Canada
Téléphone : 819.797.5242
Télécopieur : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 30 avril 2010, à 9 h 30
Les bureaux de la Compagnie
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec Canada